

Rapport d'activités 2024



Cofinancé par
l'Union européenne



St Gilles Gillis

Agréé par la COCOF

*Merci à l'ensemble des forces vives de notre association et aux
premiers concernés pour leur confiance !*

Collectif Formation Société asbl

**Rue de la Victoire 26 boîte 1
1060 Bruxelles**

Téléphone : 02/ 543.03.00

Mails : info@cfsasbl.be – isp@cfsasbl.be – ep@cfsasbl.be

Site : <https://www.cfsasbl.be/>

BCE : 432.950.590

BE69 0682 1360 8878 (BIC GKCCBEBB)

RPM Bruxelles

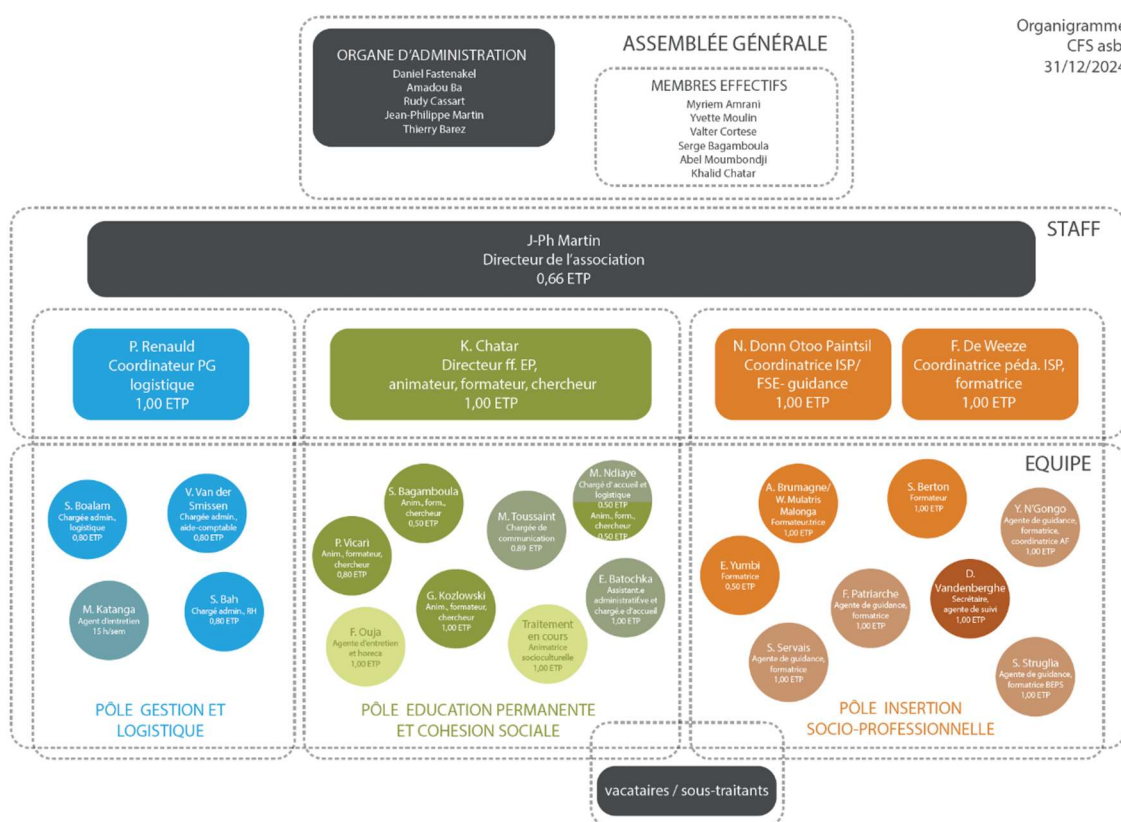
Une équipe mobilisée ...

La direction générale, assurée par Jean-Philippe MARTIN, s'appuie sur :

- Un staff composé de 4 échelons 5 :

- Pôle EP-CS : Khalid CHATAR qui coordonne 6 postes de travail internes, 2 Art. 60 et des volontaires
- Pôle ISP : Fanny DE WEEZE et Nina DONN OTOO PAINTSIL qui coordonnent 8 à 10 postes de travail internes et plusieurs formateurs.rices externes
- Pôle Gestion-Logistique : Pierre RENAULD qui coordonne 4 postes de travail internes

- Une équipe mobilisée structurée de la manière suivante :



... 2 moments privilégiés d'équipe (trop rares ...)



Repas d'équipe du 07/02/24



Journée d'équipe du 05/07/24 : visite de la brasserie Cantillon et du projet d'économie sociale en maraîchage, Biotiful



- Et avec notre public avec lequel nous faisons un bout de chemin ensemble ... que nous tentons de vous résumer au mieux dans ce présent rapport portant sur l'année 2024.

Pour des raisons d'ergonomie de lecture, ce rapport d'activités n'est pas rédigé en écriture inclusive. Il concerne, néanmoins, tant des hommes que des femmes, ainsi que des personnes non-binaires.

Pôle ISP de CFS asbl

ACTIONS MISES ŒUVRE EN 2024

➤ DANS LE CADRE DE NOTRE DOSSIER FSE+ :

Formations	Conventionné		Réalisé			
	Stagiaires	H x stag.	Stagiaires	H x stag.	Taux de réalisation (heures)	Nbre de stagiaires ayant terminé la formation
FB français-calcul <i>entrées et sorties permanentes tout au long de l'année</i>	50	13.100	50	6.894	53 %	50
Préformation métiers aide aux personnes - session 1 du 29/01/24 au 12/06/24 - session 2 du 02/09/24 au 20/12/24	32	14.080	32 Session 1 : 16 Session 2 : 16	9.621,25	68 %	26 Session 1 : 13 Session 2 : 13
FQ aide familial - session du 09/01/24 au 20/12/24	22	32.098	25*	23.376,50	75 %	16
Total agrément ISP	104	59.278	107	39.891,75	67 %	92
FQ aide-soignant - session du 28/08/23 au 21/01/2025	22	41.404	22 +3 (en cours de formation)	31.304,5	76 %	20
Total FSE+	126	97.782	132	78.516	75 %	112

* 22 participants ont signé un contrat de formation. Par ailleurs, 3 participantes de la session précédente ont terminé leur stage en 2024. Une participante a signé deux contrats : après un arrêt de contrat pour des raisons personnelles, elle est revenue et a signé un second contrat.

Pour rappel, les formations mises en œuvre par le Pôle ISP de CFS dans le cadre de notre dossier FSE+ 2024 sont les suivantes :

- 1 formation de base en français-calcul :

Réactivation et remise à niveau de connaissances en français-calcul, logique, méthodes de travail, ou toute autre matière exigée par projet professionnel de la personne sur base d'un programme individualisé en fonction des prérequis exigés pour ce projet (test d'entrée) et d'une évaluation des prérequis non maîtrisés par la personne.

- 1 préformation aux métiers d'aide aux personnes : par

La préformation vise à augmenter les chances de réussir en formation qualifiante d'AF ou d'AS et de s'insérer ensuite durablement à l'emploi.

La formation cible les principaux objectifs suivants :

1. L'acquisition des prérequis propres à ces formations qualifiantes
2. L'acquisition de méthodes de travail adaptées à la formation qualifiante et à une approche par compétences
3. L'acquisition de compétences transversales génériques nécessaires à l'exercice de ces métiers (prérequis professionnels)
4. L'identification de freins éventuels à la formation et la recherche de solutions à ceux-ci
5. La confirmation du projet professionnel et la précision du métier choisi par la découverte des métiers visés et des exigences spécifiques aux formations qualifiantes qui y préparent.

- 2 formations qualifiantes :

- FQ Aide familial :

Depuis plus de 2 décennies, la formation Aide familial a été organisée en collaboration avec CFSAD, le centre de formation adossé à la CSD. CFSAD était donc l'organisme agréé par la COCOF pour organiser cette formation et ce dernier délégait le volet formation théorique à CFS. Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'agrément COCOF de CFSAD a été transféré à CFS (Arrêté COCOF 2016/852) et nous bénéficions depuis du financement d'un poste de coordination AF à ½ temps.

Depuis 2016, la session comporte 1.459 heures comprenant :

- 1.152 heures instituées par l'Arrêté COCOF organisant la formation : 500 h de cours théoriques et 652 h de formation pratique en entreprise ;
- 50 heures de cours de communication orale et écrite ont été ajoutées pour que le programme en ISP soit conforme à celui de l'Enseignement de Promotion sociale ;
- 92 heures de préparation à l'épreuve intégrée dans l'enseignement de Promotion sociale (52 heures données par CFS et 40 heures données par un enseignant de l'Ecole de Promotion sociale) ;
- 125 heures de préparation et de passation des évaluations normatives ;
- 40 heures relevant de l'éducation permanente et consacrées à un module sur l'alimentation saine, éthique et durable en lien avec la stratégie GoodFood.Brussels parce que nous considérons que les aides familiaux constituent un relais pertinent pour le développement de pratiques durables au sein des familles. Un second module concerne un module d'initiation au numérique car nous avons constaté que ce point devenait crucial dans le secteur. En effet, notre public devra de plus en plus accompagner les bénéficiaires dans des démarches administratives en ligne.

- FQ Aide-soignant :

CFS organise cette formation depuis 2009 en partenariat avec l'École de Promotion sociale de Saint-Gilles et, à ce jour, 9 sessions de formation d'aide-soignant ont été réalisées.

Depuis septembre 2016, l'école de Promotion sociale de Saint-Gilles disposant d'une nouvelle implantation plus spacieuse, a décidé de rapatrier les cours au sein de cette

nouvelle implantation et a repris à sa charge l'entière de l'ingénierie et de l'encadrement pédagogique de cette formation. CFS reste en charge des principales missions suivantes :

- Promotion, information collective, testing, organisation d'un module de détermination, entretiens individuels et réorientations ;
- Aide à la recherche de stage et à la mise à l'emploi ;
- Gestion administrative relative aux contrats des stagiaires ;
- Guidance psychosociale des stagiaires
- Reproduction des exemplaires de l'épreuve intégrée des stagiaires

La formation d'aide-soignant ne fait donc plus partie de notre agrément ISP depuis 2016. Elle fait cependant partie de notre dossier FSE+ et bénéficie d'une convention avec Bruxelles-Formation (pour le volet formation) et d'une convention avec Actiris (pour le volet guidance).

Toutes les formations conventionnées en 2024 ont effectivement été réalisées.

Plusieurs réunions pédagogiques qui réunissent les formateurs et formatrices qui interviennent dans ces formations ont été organisées durant l'année pour débattre et traiter de diverses problématiques : réflexions pédagogiques, point sur les stagiaires, remaniement des évaluations formatives, de l'élaborations des portfolios, ...

Des échanges sont aussi organisés sur les pratiques des formateurs et des formatrices durant lesquels ceux-ci et celles-ci peuvent faire une démonstration d'un outil utilisé en classe et qui pourra être utilisé par les collègues.

En 2024, nous avons été amenés à aider les stagiaires à gérer diverses situations psychosociales complexes : problèmes psycho-sociaux, problèmes de logement, de violences intra-familiales, ... pour gagner en efficacité dans la prise en charge de ces problématiques de plus en plus aigües, nous avons lancé un recrutement en décembre 2024 pour un profil d'assistant social. L'engagement a été effectif en mars 2025.

➤ DANS LE CADRE DES APPELS A PROJETS INITIES PAR BRUXELLES-FORMATION :

Formations	Conventionné		Réalisé		
	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Nbre de stagiaires ayant terminé la formation
ASAP - session 1 du 12/03/2024 au 30/05/2024 - session 2 du 30/09/2024 au 09/12/2024	30	600	16	570	8
AMTS (aide-ménagère titres-services) - DC technique d'aide-ménagère : session 1 du 02/09/2024 au 13/09/2024	15	60	11	584	11

- Techniques d'aide-ménagère : session 1 du 23/09/2024 au 22/11/2024		185	8	1.012	6
---	--	------------	----------	--------------	----------

* Pour l'ASAP, c'est Bruxelles-Formation qui est chargé de la sélection des candidats.

ASAP = Atelier Services aux personnes à destination de demandeurs d'emploi entre 18 et 25 ans ayant un projet d'insertion dans le secteur de l'aide et des soins aux personnes. Dans cette action, l'accent est mis sur la découverte du secteur des services aux personnes par le développement de compétences transversales ainsi que sur l'acquisition d'une expérience utile au travers de deux stages.

AMTS = formation d'Aide-ménagère titres-services (AMTS) à destination de demandeurs d'emploi ayant un projet d'insertion dans ce secteur professionnel ou ayant comme objectif de poursuivre son parcours de formation (par exemple vers FQ Aide familial).

La filière proposée en partenariat étroit avec la Mission Locale pour l'Emploi de Saint-Gilles comporte les différentes étapes suivantes :

- 60h de détermination ciblée proposée à la Mission Locale et ensuite afin de travailler avec les stagiaires leur projet professionnel, leurs connaissances et représentation de ce secteur professionnel par rapport à ses réalités, ses exigences
- 185h de cours dans nos locaux où les stagiaires se familiarisent avec les techniques et pratiques du nettoyage mais également travaillent sur la communication envers la clientèle, apprennent la lecture de contrat de travail, s'exercent à la manutention, ...

En 2026, nous collaborerons avec la Mission Locale de Saint-Josse suite à la non-reconduction de ce projet par la Mission Locale de Saint-Gilles.

RESULTATS 2024 DES PROCESSUS DE FORMATIONS

- Concernant les 25 stagiaires FQ Aide familial 2024

- ✓ 16 personnes ont suivi l'entièreté du processus de formation, ont obtenu leur brevet COCOF et la qualification de l'enseignement de Promotion Sociale donnant accès à la passerelle aide-soignant ;
- ✓ 8 ont arrêté le processus de formation pour les raisons suivantes :
 - 4 personnes ont échoué à la session de juin, décision prise suite aux délibérations des membres du jury constitués de la coordinatrice de la formation AF, des coordinatrices pédagogique et guidance, des formateurs, de la responsable stage, d'un membre de la Cocof ;
 - 1 personne a d'abord interrompu sa formation en raison d'une grossesse, puis est revenue après une fausse couche. Elle a signé un deuxième contrat de formation, mais a finalement abandonné par la suite ;
 - 1 personne a été arrêtée car dossier administratif incomplet ;
 - 1 personne a arrêté pour des raisons personnelles ;
 - 1 personne a été arrêtée pour taux d'absentéisme élevé.
- ✓ Il y a eu 5 sorties positives à ce jour (*résultats encore partiels car arrêtés en mars 2025, soit 3 mois après la fin de la formation*) : 2 ont accédé à un emploi et 3 ont poursuivi leur processus de formation.

- Concernant les 25 stagiaires de la FQ Aide-soignant 2023-2025

- ✓ 20 personnes ont suivi l'entièreté du processus de formation ;
- ✓ 5 ont arrêté le processus de formation pour les raisons suivantes :
 - 2 personnes ont échoué aux évaluations normatives ;
 - 1 personne a arrêté car la formation ne répondait pas à ses attentes ;
 - 1 personne a été arrêtée pour taux d'absentéismes élevé ;
 - 1 personne s'est orientée vers une autre formation (*assistante sociale*).
- ✓ Il y a eu 12 sorties positives (endéans 3 – 6 mois) : 11 stagiaires ont accédé à l'emploi (*CDI, CDD ou contrat intérimaire*) et 1 stagiaire suit actuellement des cours en vue de poursuivre des études en soins infirmiers (*breveté*).

Concernant les autres stagiaires, 4 sont à la recherche d'un emploi en maison de repos et de soin et 1 est actuellement en convalescence et n'a pas encore entamé sa recherche d'emploi et 3 n'ont pas donné de nouvelles.

Concernant les 32 stagiaires de la Préformation 2024

Session 1 :

- ✓ 13 personnes ont suivi l'entièreté du processus de formation ;
- ✓ 3 personnes ont arrêté le processus de formation (*2 pour raisons de réorientation et 1 pour des raisons de logement*)
- ✓ 7 sorties positives : entrées en formations aide-familial (*CEFOR et CFS*), aide-soignant (*CFCS et EAFC*), et formation esthétique.

Session 2 :

- ✓ 13 personnes ont suivi l'entièreté du processus de formation ;
- ✓ 3 personnes ont arrêté le processus de formation (*1 pour un emploi, 1 pour des problèmes de titre de séjour et 1 pour un taux d'absentéisme trop élevé*)
- ✓ 9 sorties positives : entrées en formation aide-soignant (*CFS*) et aide familial (*CFS*).

Concernant les 50 stagiaires formation de base français-calcul 2024 (*entrées et sorties permanentes en fonction de l'avancement de leur parcours/projet*)

- ✓ 30 sorties positives : 28 en formations qualifiantes ou en préformations et 2 à l'emploi.

Concernant les 16 stagiaires de la formation ASAP 2024

Les deux sessions ASAP ont été très différentes en termes de cohésion de groupe et dynamique. Le premier groupe, malgré quelques abandons en début de formation, est resté soudé tout au long de la formation. Les formateurs et formatrices ont d'ailleurs pointé un réel investissement de leur part et une ambiance de travail propice aux apprentissages.

La 2^e session a été marquée par des abandons tout au long de la formation qui ont fragilisé l'équilibre du groupe qui s'est retrouvé au nombre de 3 personnes en fin de session et ce malgré un accompagnement rapproché réalisé avec Bruxelles-Formation.

- ✓ 8 personnes ont suivi l'entièreté du processus de formation ;
- ✓ En ce qui concerne les 8 arrêts en cours de processus de formation, nous identifions les principales causes suivantes : raisons d'ordre personnel et nombre important d'heures d'absence ;
- ✓ Au terme de la formation,
 - 1 personne a passé le test au CFS pour la formation aide-familiale mais n'a pas réussi. Nous lui avons proposé une remise à niveau en français. Cependant, cette personne est enceinte et devra postposer ses projets de formation qualifiante ;

- 1 personne a passé des tests pour la formation aide-soignant dans plusieurs centres de formation (COBEFF / EAFC-Evere / CFS / SORALIA), les a tous réussis et rentrera en septembre à la COBEFF ;
- 1 personne a réussi le test d'entrée à l'EAFC Anderlecht pour la formation qualifiante Auxiliaire de l'enfance mais a postposé son inscription pour des raisons financières. Elle pense attendre septembre pour pouvoir régler les droits d'inscriptions. Nous l'avons orientée vers d'autres possibilités afin qu'elle bénéficie de réductions des frais d'inscription.
- 1 personne a passé et a réussi les tests écrits de la COBEFF mais n'a pas été retenue à l'issue des modules de sélection. Elle a passé le test écrit réalisé au CFS. Les corrections sont en cours de finalisation mais les premières estimations annoncent de bons résultats mais avec la nécessité d'une remise à niveau. Elle a aussi obtenu un entretien au CFSC ;
- 1 personne a passé et a réussi les tests écrits de l'EAFC. Elle a aussi obtenu un entretien au CFSC mais donne la priorité à l'EAFC.
- 2 stagiaires sont entrées en formation qualifiante aide-soignante au CFS en janvier 2025.
- 1 personne a revu son projet professionnel. Le dernier stage a conforté le stagiaire dans l'idée que les métiers d'aide aux personnes génèrent en lui une trop grande charge émotionnelle qu'il n'était pas prêt à assumer. Il a donc décidé de s'orienter vers les secteurs du secrétariat administratif. Le démarrage de la formation est prévu pour février 2025 à Bruxelles-Formation.

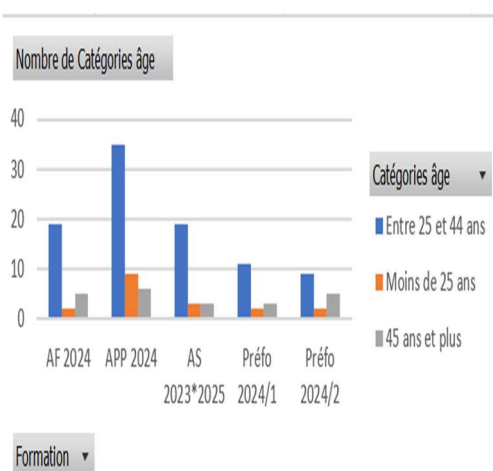
Concernant les 11 stagiaires de la formation AMTS 2024

Sur les 11 stagiaires inscrits en début de processus, 8 ont suivi la partie technique organisée par CFS (3 n'ont pas pu intégrer notre module en raison de difficultés liées aux horaires et/ou à un niveau de français insuffisant).

- ✓ 5 d'entre eux travaillent actuellement au sein de différentes structures titres-services ;
- ✓ Pour les 3 autres, nous n'avons aucune information récente.

NOTRE PUBLIC ISP EN QUELQUES CHIFFRES ET DIAGRAMMES

✓ Classe d'âge



La répartition des tranches d'âge varie considérablement d'un groupe à l'autre. Les pourcentages sont calculés en fonction du nombre de contrats signés.

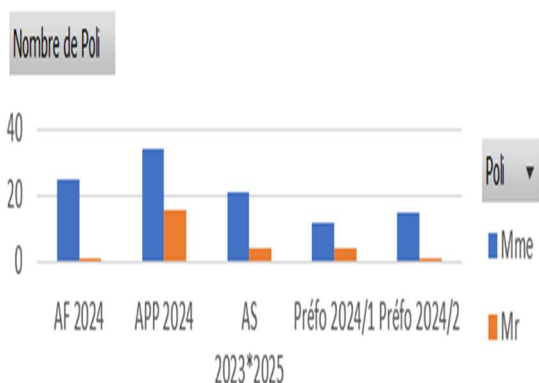
Pourcentage en 2024 pour l'ensemble de notre public (FB/Préfo/AF/AS) :

- Tranche d'âge 45 ans et plus : 16% (13% en 2023)
- Tranche d'âge 25 ans à 44 ans : 75% (77% en 2023)
- Tranche d'âge moins de 25 ans : 14% (10% en 2023)

Les différences par rapport à l'année précédente sont minimes. Les résultats sont très similaires à ceux de 2023, bien que les tranches d'âge « 25-44 ans » aient diminué, au profit des groupes

« 45 ans et plus » et « moins de 25 ans ».

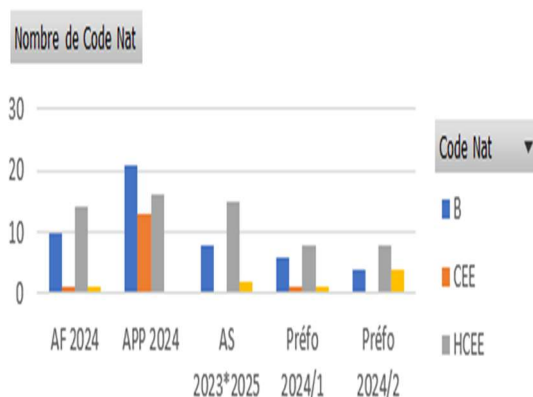
✓ Sexe



Notre association attire davantage de femmes que d'hommes, car nos formations sont axées sur des secteurs tels que l'aide à domicile ou l'assistance aux soins, qui constituent des secteurs féminisés. Les hommes se dirigent plutôt vers des formations de base dans des domaines comme l'électricité, la construction, le bâtiment, la conduite de poids lourds, la police, l'informatique, etc. Cela dit, nous observons une légère évolution, avec une présence croissante d'hommes dans nos autres formations (40% d'hommes Préfo/AF/AS et 60% en FB).

- **Hommes : 20% (pour 15% en 2023)**
- **Femmes : 80% (pour 85% en 2023)**

✓ Nationalité

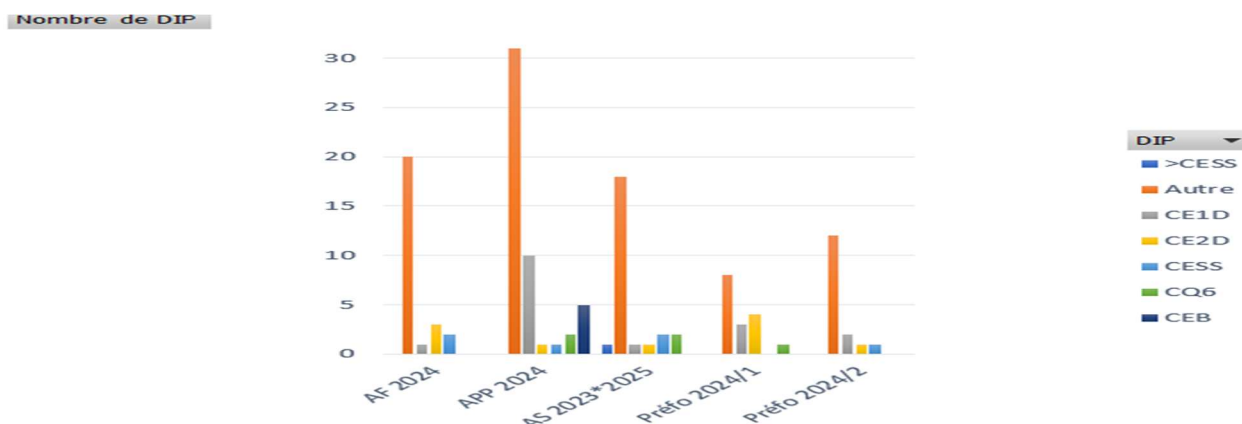


La nationalité la plus représentée parmi notre public reste celle des ressortissants hors Union européenne, qui représentent 50% de notre public en 2024 (en gris - dont 4% d'Afrique du Nord, 40% de la région subsaharienne et en jaune 6% de réfugiés politiques). Toutefois, cette proportion connaît une diminution continue par rapport aux années précédentes (65% en 2022 et 55% en 2023). Nous comptons également 3% de personnes originaires d'Amérique Latine et d'Asie orientale (Brésil, Equateur, Colombie, Pakistan, etc.). Il est à noter que le secteur de l'aide et des soins à domicile attire principalement un public étranger qui n'y est pas (moins) discriminé. Cela dit, 38% de notre public possède la nationalité belge (en bleu - 31%

en 2022 et 32% en 2023), et 11% ont la nationalité européenne (en orange - Française, Espagnole, Portugaise, Polonaise et Roumaine ; 6% en 2022 et 14% en 2023).

On peut en conclure que le secteur de l'aide attire de plus en plus de personnes d'autres nationalités, probablement grâce à une meilleure valorisation de ces métiers. Il convient également de souligner qu'après la pandémie de 2020, un certain nombre de reconversions professionnelles ont eu lieu, notamment parmi les personnes issues du secteur de l'Horeca.

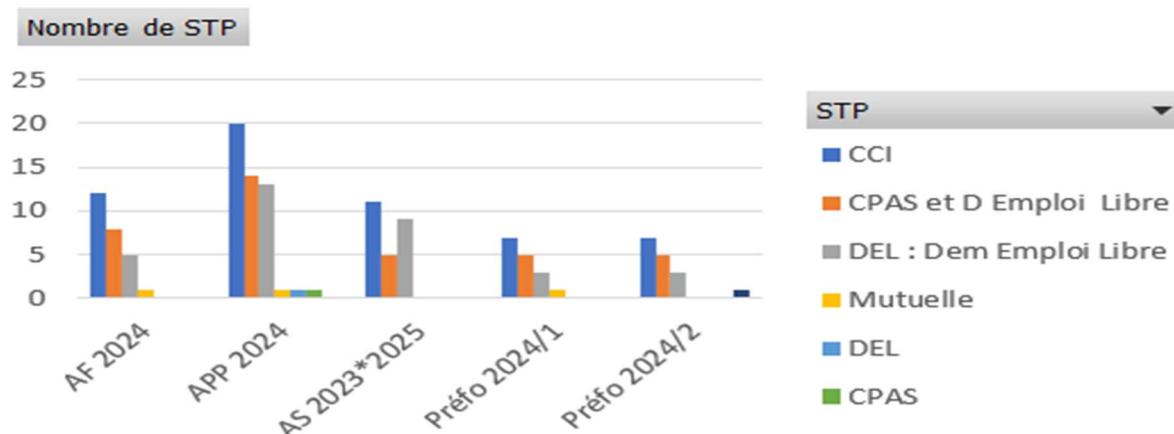
✓ Niveau d'études



Une large majorité de notre public provient de l'immigration subsaharienne, maghrébine et latine, et bénéficie donc rarement de la reconnaissance de ses diplômes. Le groupe intitulé « autre », qui représente près de 64% de notre public en 2024 (85% en 2022 et 81% en 2023), inclut les diplômes non reconnus, ceux qui n'ont aucun diplôme et ceux dont le diplôme n'a pas d'équivalence. Cette donnée doit être mise en relation avec les informations concernant la nationalité, qui révèlent que la majorité de notre public est d'origine non

européenne. Il faut également prendre en compte qu'une partie de ce public a obtenu la nationalité belge après avoir effectué leur scolarité hors de l'Union Européenne.

✓ Durée d'inoccupation



Nous constatons que 34% de notre public a une période d'inoccupation de 6 à 18 mois (68% en 2022 et 30% en 2023). Parmi eux, 16% sont au chômage, 6% bénéficient du CPAS, et 20% relèvent d'autres statuts (CPAS/CCI, CE libre ou mutuelle). En revanche, 45% sont sans occupation depuis plus de 18 mois (30% en 2022 et 46% en 2023). Parmi ces derniers, 21% sont au chômage et 24% dans d'autres situations (CPAS/CCI, CE libre ou mutuelle). Ces chiffres sont similaires à ceux de l'année précédente, ce qui peut s'expliquer par des parcours d'insertion plus longs. Beaucoup de ces personnes doivent suivre des cours de langue (alphabétisation, FLE, primo-arrivants) avant de pouvoir bénéficier d'une remise à niveau et d'accéder à des formations qualifiantes pour exercer le métier de leur choix. Ce processus peut parfois durer plusieurs années, notamment pour acquérir les « soft skills » nécessaires. De plus, une partie de ce public est constituée de mères qui attendent souvent que leurs enfants soient scolarisés avant de commencer une formation. Enfin, 15% de notre public est en situation d'inoccupation depuis moins de 6 mois, car certains ont quitté leur emploi pour débiter une formation, d'autres sont arrivés récemment en Belgique, ou attendent un titre de séjour, bien qu'ils soient déjà en Belgique depuis un moment.

ACCUEIL ET SELECTION DES STAGIAIRES

Nous avons organisé 42 séances d'information en 2024 concernant les formations reprises dans notre dossier FSE+ :

- Séances d'information mixtes (préformation, aide-familial et aide-soignant) : 17
- Séances d'information axée sur la préformation : 5
- Séances d'information axée sur la formation de base français-calcul : 20

Le processus de recrutement se déroule, comme en 2023, de la manière suivante :

- **Première étape** : inscription à une séance d'information et de tests
- **Deuxième étape** : participation à une séance d'information et de tests
- **Troisième étape** :

Pour la formation de base français-calcul :

- a) Entretien individuel avec la formatrice principale et/ou l'agent de guidance de référence
- b) Réorientation ou entrée en formation

Pour la préformation aux métiers de l'aide aux personnes :

- a) Réorientation ou entrée en formation après correction des tests
- b) Invitation à un entretien individuel avec l'agente de guidance + l'agente de suivi

Pour les formations qualifiantes :

- a) Réorientation ou entrée en formation après correction des tests
- b) Invitation à un module de détermination (MOD) de 3 jours
- c) Participation au module de détermination
- d) Entretien individuel avec la coordinatrice AF + 1 ou 2 agents de guidance
- e) Réorientation ou entrée en formation

Ce travail important peut être synthétisé de la manière suivante pour les quatre formations reprises dans notre agrément COCOF ISP :

	Nbre inscriptions séance info	Nbre Séances info organisées	Nbre personnes invitées/présentes Séance info	Nbre personnes ayant passé Tests	Nbre personnes ayant passé Entretiens
FB Français-calcul	127	20	127/81	73	39
Préformation aux métiers de l'aide aux personnes	88	22	88/49	41	18
FQ Aide familial	97	17	97/64	64	18
FQ Aide-soignant	273	17	274/163	153	40

AUTRES INFOS DU POLE ISP ... (en vrac)

Notons les principales infos complémentaires suivantes :

- ✓ 3 sorties culturelles (*dans le cadre de notre partenariat avec l'asbl Article 27*) avec nos stagiaires ont été organisées dans des théâtres, musées et cinémas. Pour les deux pièces de théâtre, des animations avec la médiation culturelle ont eu lieu (*Théâtre Le Rideau et Marni*).
- ✓ Collaborations avec plusieurs structures partenaires dans le cadre de différents projets :
 - Coordination d'Action Sociale où les principaux sujets de travail ont porté sur les familles monoparentales, le vote de l'ordonnance Bruxelles numérique, Trajet Emploi ... ;
 - Les projets « 1001 Métiers » et « Vitrine » de la Mission Locale de Bruxelles sont des ateliers de 8 semaines destinés aux chercheurs d'emploi qui ne savent pas encore vers quel métier s'orienter. L'objectif est d'aider les participants à mieux se connaître – en identifiant leurs compétences, motivations et centres d'intérêt – afin de construire un projet professionnel cohérent et réaliste, en adéquation avec leurs aspirations et les exigences du marché de l'emploi. CFS participe régulièrement à un jury composé de 3 à 4 personnes, issues de différents centres partenaires (*BF, Cobeff, Gaffi, ...*). Lors de ces jurys, les participants présentent leur projet professionnel et répondent à une série de questions ciblées, visant à évaluer la maturité du projet, sa cohérence avec le profil du participant et sa faisabilité sur le terrain. Pour CFS, la participation à ces jurys est porteuse de sens en matière de sécurisation des parcours et de recrutement vers une ou plusieurs de nos formations.

-
- Portefeuille Zone Sud du dossier FSE+ (*Brusynergie*) principalement sur nos tests et le travail de guidance : l'objectif est de faciliter la continuité des parcours de nos publics en mettant en commun les outils, pratiques et informations entre les différents centres partenaires de la Zone Sud de Bruxelles. Cette démarche vise à créer une dynamique collaborative, centrée sur les besoins réels des stagiaires. Cette approche permet notamment de : partager les observations et les évaluations réalisées lors des accompagnements (*tests, entretiens, projets professionnels*) ; harmoniser les pratiques entre les structures ; faciliter les passerelles entre les dispositifs de chaque centre, en limitant les ruptures de parcours ; orienter plus efficacement les stagiaires, grâce à une connaissance partagée et approfondie de leurs profils et besoins. En favorisant une logique de réseau, plutôt qu'un fonctionnement en silos, la mutualisation améliore la qualité de l'accompagnement et permet de mieux mobiliser les ressources de chaque structure au service de l'insertion socioprofessionnelle de nos publics respectifs. Dans ce cadre, plusieurs ajustements ont été apportés à nos pratiques : révision des entretiens de fin de formation pour mieux évaluer les acquis et envisager les suites possibles ; amélioration du processus de réorientation ; amélioration de l'entretien de motivation avant l'entrée en formation, afin de vérifier la capacité du candidat à concilier ses engagements personnels avec les exigences de la formation. Ces adaptations visent à renforcer la pertinence de l'orientation, à soutenir les parcours de manière plus efficace, et à garantir une meilleure adéquation entre les profils des stagiaires et les dispositifs proposés.
 - Participation au salon de la Formation de Bruxelles-Formation des 26 et 27 mars 2024 ;
 - Participation au Partner's day le 31/01/24 ;
 - Participation au salon Culture et Santé le 09/10/24 ;
 - Participation à la journée mondiale de lutte contre la pauvreté organisée par le CPAS de Saint-Gilles le 17/10/24 ;
 - Participation à la journée Inclusion des personnes porteuses de handicap organisées par le Phare et Bruxelles Formation le 03/12/24.

Pôle EP et CS de CFS asbl

ACTIONS MISES ŒUVRE EN 2024 EN COHESION SOCIALE

Le projet de Cohésion sociale du CFS relancé cette année 2024 pour un **nouveau quinquennat en vertu de l'agrément octroyé en 2023** par le Collège de la COCOF comporte désormais deux volets. Il a dès lors affiné le déploiement de son action de « diffusion d'outils visant la **sensibilisation** à l'interculturalité » dans le cadre de l'axe prioritaire « Le vivre et faire ensemble » (P4B) d'une part, mais il a aussi d'autre part démarré le développement d'une « action pour l'accueil et l'**autonomisation** des réfugiés, migrants et sans-papiers » relevant de l'orientation spécifique n° 2 « Impulsion pour l'inclusion des publics ayant un trajet migratoire » (OS2). Présentant des activités distinctes par leur nature, ces deux volets se rejoignent dans leur démarche.

De manière générale, nos activités de cohésion sociale s'adressant à un public large, nous avons toutefois développé au sein de notre programmation une attention et une place de plus en plus importantes pour les personnes directement touchées par des conditions d'existence difficiles ainsi que pour les intervenants sociaux qui travaillent à leurs côtés à les améliorer.

Le vivre et faire ensemble

Les activités de sensibilisation en P4B ont continué à aborder une série de problématiques qui façonnent notre société, que celles-ci relèvent de l'actualité immédiate ou s'inscrivent dans la durée. À titre d'illustration, cette approche s'est traduite par des ateliers de réflexion menés avec des apprenants en français autour du vote en Belgique afin de mieux comprendre à travers son histoire le fonctionnement de la démocratie, par un groupe de parole destiné aux travailleurs associatifs qui font face au sentiment d'insécurité croissant lié à la vente et l'usage de drogues à Saint-Gilles en vue de mutualiser les ressources dont ils disposent ou encore par une projection de film sur les violences policières ouverte au grand public afin de débattre des possibilités de lutte contre l'impunité institutionnelle.

Cette approche s'est aussi concrétisée par un questionnement des déterminants structurels de problèmes telle par exemple la précarité éprouvée par une part de plus en plus importante de la population, que ce soit au travers d'une conférence gesticulée sur l'accès au logement pour tous dans un contexte de spéculation immobilière, d'une rencontre réflexive autour de la capacité professionnelle des associations à œuvrer à davantage de justice sociale ou d'une exposition présentant les vécus d'allocataires sociaux.

Cherchant à mettre à disposition des participants des outils permettant d'**offrir une meilleure prise sur des enjeux de société**, nous avons notamment renforcé l'implication des premiers concernés en tant qu'intervenants porteurs de savoirs sociaux : pour exemple, plusieurs activités reposent sur l'expertise du vécu via les membres des collectifs Cartach et CAPS (collectifs d'allocataires sociaux) dans le but de transmettre une analyse expérientielle des politiques sociales plus conforme à leurs réalités et de diffuser une vision du travail social plus participatif et émancipateur. Ces activités se sont adressées aux professionnels mais également aux étudiants du social dans le cadre de leurs cursus par le biais d'interventions dans plusieurs hautes écoles.

Nous n'avons toutefois pas limité leur implication à partager leur histoire, mais les avons invités à s'affirmer comme des **ayants droit** au même titre que n'importe quel citoyen afin de réduire l'asymétrie

qui caractérise habituellement les relations entre « assistés » et assistants sociaux, et ce en vue d'**enclencher un dialogue qui considère l'ensemble de ses protagonistes à égalité en tant que citoyens** pour repenser ensemble les conditions d'effectivité des droits sociaux.

Action pour l'accueil et l'autonomisation des réfugiés, migrants et sans-papiers

Dédiées spécifiquement à des personnes sans papiers, **les activités d'autonomisation en OS2 ont quant à elles reposé sur une permanence socio-juridique individuelle** qui propose un accompagnement dans les démarches administratives liées à la régularisation de séjour et une aide dans l'accès aux droits sociaux **ainsi que sur une mobilisation socio-politique collective** qui consiste à soutenir des initiatives menées pour, avec et par des sans-papiers en faveur d'une visibilité accrue de leur situation. En accompagnant individuellement les sans-papiers dans les entraves administratives liées à leurs statuts, ces permanences devaient leur permettre d'**exercer collectivement leurs compétences sociales au sein de trois expériences** :

- « *VSP, l'Odyssée des sans-papiers* » (diffusion d'une publication traitant de la stratégie des occupations),
- « *États généraux des femmes migrantes sans-papiers* » (rédaction et diffusion d'un Mémoire listant leurs revendications)
- « *Nous ne sommes pas dangereux, nous sommes en danger* » (exposition illustrant l'insécurité permanente des sans-papiers).

Notre soutien consistait à animer des réunions préparatoires destinées à mûrir la conception et la matérialisation de ces projets, et à dispenser des outils de formation utiles à leur plaidoyer tant dans sa démarche que dans son contenu.

Notre action ne s'est pas uniquement focalisée sur la réalisation concrète de ces projets par rapport à la **production de supports de visibilité** et à leur **présentation dans le cadre de nos séances de sensibilisation**, elle incluait également leur pleine appropriation par les premiers concernés et leur **poursuite indépendamment de notre association**.

Notre agrément en Cohésion sociale nous libère dorénavant de toute obligation quantitative pour nous permettre de **nous concentrer sur la dimension qualitative de notre action** dont cet aperçu non exhaustif reflète quelques-unes des principales tendances.

ACTIONS MISES ŒUVRE EN 2024 EN EDUCATION PERMANENTE

Ici aussi, tout comme pour nos actions en cohésion sociale, l'année 2024 ouvre un nouveau cycle de notre programmation quinquennale 2024-2028. L'année 2024 fût particulièrement dense en termes d'activités. Et le présent rapport ne rend compte que des actions quantitativement valorisables. En effet, bien qu'invisibles, de nombreuses activités ont néanmoins été réalisées comme prémisses à des actions potentiellement valorisables, ainsi que dans une logique de renforcement du réseau, et viennent rappeler la nécessité de protéger la souplesse, l'agilité et les marges de manœuvre dont nous devons disposer pour développer une action d'éducation populaire telle que souhaitée par l'assemblée générale de notre association.

ANIMATIONS AXE 1 (en vertu du principe de transversalité) DU DECRET EP :

Bien que nous ne soyons pas agréés à l'axe 1, le décret EP modifié en 2018 nous permet de développer des actions de ce type en vertu du principe de transversalité pour un maximum de 120h d'activités valorisables ; la valorisation de ces activités devant s'inscrire dans de nouvelles thématiques d'action spécifiques à cet axe.

Faire société : sensibilisation, débats et expression citoyenne

Cette thématique procède de la volonté de notre association depuis plusieurs années déjà de resserrer ses liens avec les milieux populaires d'une part, et d'autre part de travailler des problématiques sociétales par des approches autres que celles des formations axe 2 (ou même de la recherche axe 3) pour lesquelles notre association est reconnue en Éducation permanente.

Avec pour finalité la démocratie culturelle, elle entend valoriser l'expérience et en promouvoir l'affirmation dans l'espace public. À travers différentes démarches d'éducation populaire visant chez les participants le développement d'une réflexion critique, son but est de laisser davantage de place à l'expression. Face aux questions de société qui agitent notre époque, bon nombre de personnes se sentent en effet non seulement démunies mais aussi impuissantes : par le recours à l'arpentage de livres, à la projection de films ou à la conférence gesticulée par exemple, soit en organisant des ateliers et des groupes de travail, ou encore à l'occasion de rencontres et autres types d'événements, il s'agit concrètement de proposer des espaces de rencontre et d'échange qui mobilisent leurs ressources et favorisent la sensibilisation et les débats dans la perspective d'une meilleure prise sur la réalité considérée en tant que condition d'émergence d'une parole et d'une implication citoyennes. Laissant entrevoir au-delà de leur subjectivation les possibilités d'un agir collectif, ces activités prétendent donc à une portée tout autant politique que culturelle.

Écho du processus de refondation entrepris il y a quelques années par le CFS pour se rapprocher des personnes concernées par des situations de précarité, cette thématique d'action à l'axe 1 se veut par ailleurs une opportunité pour notre association d'étendre son réseau de partenaires et de contribuer plus activement encore au maillage associatif.

1. Le Chant des femmes : Ateliers créatifs « La Chorale des Invisibles »¹

Entrepris en 2023 sur proposition du collectif « Chants de Lutte » (*composé du Centre Librex, de La Maison du Livre, des Midis de la Poésie et de la Régionale PAC de Bruxelles*), ces ateliers consistent à traduire sous forme de chants les revendications que le Comité des Femmes Sans-papiers affinent par ailleurs en compagnie du CFS dans l'idée d'offrir à son combat une ressource supplémentaire, de fournir à travers l'organisation d'une chorale une plus grande audience à son message et de sortir ses militantes de l'invisibilité. Ces ateliers ont débouché sur des représentations devant un large public et leur succès a permis à la chorale de se produire de plus en plus fréquemment, en dehors même du soutien des associations alliées.

Le CFS a, pour sa part, contribué à la réalisation de plusieurs événements de sensibilisation dans le cadre de différents événements publics bruxellois.

¹ <https://www.agirparlaculture.be/en-luttes-et-en-chansons/>

2. Zinneke Parade : Ateliers créatifs « Quelles citoyennes sommes-nous ? »

Entrepris fin 2023 sur proposition de Zinneke asbl, ces ateliers consistent à traduire sous forme de spectacle les revendications du Comité des Femmes Sans-Papiers que celui-ci affine par ailleurs en compagnie du CFS en vue de sensibiliser la population bruxelloise aux conditions de vie des femmes sans papiers et à la place que la société belge leur laisse. Organisés durant douze samedis dans une occupation de La Voix des Sans-Papiers à Ixelles autour de la question « Quelles citoyennes sommes-nous ? », ces ateliers ont été un espace de réflexion sur la manière de présenter physiquement le plaidoyer du Comité des Femmes le 1er juin dans les rues de Bruxelles lors de la Zinneke Parade en promotion de la richesse multiculturelle de la ville.

Ces deux ateliers sont venus renforcer le travail réalisé à l'axe 2, en accentuant considérablement la visibilité de la lutte des femmes Sans-Papiers.

3. Justice partout, police nulle part : Cycle de rencontres axé sur les alternatives aux logiques punitives

Ce cycle vise à interroger l'activité essentiellement répressive de la police et de la justice pénale à l'égard des citoyen·ne·s à partir des perspectives offertes à la société par la justice transformative et l'abolitionnisme pénal. Trois séances ouvertes sur inscription et une séance réservée au Front de Mères de Bruxelles ont consisté en un arpentage de livre, technique qui permet de rendre un livre plus accessible et de se l'approprier en groupe en développant ensemble son analyse critique, se sont clôturées par une soirée de rencontre avec l'auteure de l'un deux ouverte à un public large dans l'idée de faire face à la violence institutionnelle en imaginant une justice en dehors des carcans habituels :

- Jeudi 8 février de 17h30 à 20h30, l'atelier d'arpentage du livre ***Faire justice. Moralisme progressiste et pratiques punitives dans la lutte contre les violences sexistes*** de Elsa Deck Marsault (La Fabrique, 2023) était centré sur le thème : sortir des logiques punitives pour retrouver de la puissance dans nos luttes ;
- Mercredi 14 février de 13h30 à 16h30, l'atelier d'arpentage du livre ***1312 Raisons d'abolir la police*** dirigé par Gwenola Ricordeau (Lux, 2023) se centrait sur la question : si la police ne protège pas, alors à quoi sert-elle ? ;
- Mercredi 14 février de 17h30 à 20h30, le même atelier d'arpentage du livre ***1312 Raisons d'abolir la police*** était réservé cette fois aux membres du Front des Mères de Bruxelles pour traiter de la même question ;
- Samedi 24 février de 16h00 à 19h00, un autre atelier d'arpentage du livre ***Faire justice*** de Elsa Deck Marsault était centré à nouveau sur le thème : sortir des logiques punitives pour retrouver de la puissance dans nos luttes ;
- Samedi 24 février de 19h30 à 21h30, la soirée de rencontre avec Elsa Deck Marsault consacrée à un échange entre un public large et l'auteure autour de ce même thème, en permettant la confrontation de questions pratiques et pourtant délicates soulevées au sein de collectifs militants avec sa propre expérience des luttes sociales, a permis de mutualiser les ressources et d'envisager collectivement des pistes d'action.

Organisée en complément au cycle sur les alternatives aux logiques punitives, une dernière journée était centrée sur l'autodéfense des minorités et des agressé·e·s (minorités de genre, de race et de classe) telle que conceptualisée par Elsa Dorlin au départ de l'histoire des corps subalternes :

- Mardi 18 juin de 10h à 16h30, l'atelier d'arpentage du livre ***Se défendre, une philosophie de la violence*** de Elsa Dorlin (*La Découverte*, 2018) a exploré les dynamiques de résistances au monopole de la violence patriarcale, coloniale et capitaliste autrement dite légitime.

4. Le Parlement des Invisibles

Soirées de présentation à un public large des anecdotes gesticulées issues des éditions successives de la formation ***"Monter une anecdote gesticulée"*** (voir axe 2) organisée en collaboration avec Présence et Action Culturelles et le Douzerome. Déconstruisant, analysant, argumentant, réfutant et proposant même, les anecdotes de personnes que l'on entend peu et parfois pas du tout bien

qu'étant de véritables « **experts du quotidien** » ont dévoilé une domination les affectant tout particulièrement. Mêlant sous une forme narrative vécus (savoirs chauds) et théorie (savoirs froids) sur des problématiques qui traversent en réalité la société tout entière, les représentations ont apporté des clés de compréhension et mis en partage des éléments de réflexion à propos de thèmes assez variés :

- Vendredi 26 avril de 19h00 à 22h00, les anecdotes ont traité des violences conjugales, des savoirs populaires vs savoirs académiques, de la fracture numérique, des addictions, du sans chez soi, du racisme, de l'âgisme, des violences policières du système de soins de santé et de protection sociale ainsi que de la migration ;
- Samedi 31 août de 19h00 à 22h00, les anecdotes ont à nouveau traité des violences conjugales, des addictions et du sans chez soi, abordé cette fois sous l'angle plus spécifique des complexités administratives en situation de pauvreté, mais également des violences en institutions psychiatriques, des violences obstétriques, de l'héritage esclavagiste et aussi du handicap ;
- Samedi 23 novembre de 19h00 à 22h00, les anecdotes ont traité cette fois du racisme, du colonialisme, de l'intégration et des discriminations et enfin des privilèges.

5. Palestine : Cycle de projections-débats centré sur la lutte palestinienne

Ce cycle organisé en collaboration avec Zin TV asbl intègre « United Screens for Palestine », collectif ouvert de programmeurs répondant à des initiatives cinématographiques mondiales qui servent de plateforme pour des discussions de fond et une exploration sérieuse du récit historique de la Palestine. Trois séances ouvertes à un public large ont abordé différentes expériences à la fois intimes et collectives offrant un regard engagé autant que nuancé sur la situation en Palestine :

- Jeudi 9 mai de 18h30 à 21h30, la projection du film *Derrière les fronts : résistances et résiliences en Palestine* d'Alexandra Dols (France, 2016, 113 min.) suivie d'une rencontre avec la réalisatrice traitait des stratégies mobilisées par des Palestiniens pour faire face à l'occupation israélienne comme aux conséquences que celle-ci induit en termes de traumatisme psychologique.
- Jeudi 30 mai de 18h30 à 21h30, la projection du film *Tell your tale, little Bird* d'Arab Loutfi (Égypte, 2007, 90 min., arabe sous-titré en français) suivie d'une rencontre avec des représentantes de la plateforme Charleroi Palestine et de Samidoun Brussels présentait le témoignage de Palestiniennes sur leur implication active et parfois armée en faveur de l'autodétermination.
- Vendredi 14 juin de 18h30 à 21h30, la projection du film *État commun, conversation potentielle* de Eyal Sivan (France, 2012, 124 min., arabe et hébreu sous-titré en français) suivie d'une rencontre avec le réalisateur proposait un dialogue autour d'une issue au conflit israélo-palestinien allant à contre-courant de la solution des deux États dominant les perspectives de paix.

6. Élections 2024 : repères historiques autour du vote en Belgique

L'année 2024 se distinguant en Belgique par des élections à tous les échelons de représentation des citoyens, le CFS a proposé un atelier qui consistait à observer le fonctionnement de la démocratie belge au départ des grandes luttes qui ont jalonné son histoire. S'adressant à des publics associatifs manquant de repères face au vote, cette activité se centrait plus particulièrement sur l'exploration au fil du temps de l'élargissement du droit de vote à différentes catégories de population, de l'émergence de clivages ayant mené à une pluralité de formations politiques ainsi que de l'évolution institutionnelle de l'État et la multiplication d'entités autonomes, cela en vue de permettre aux participants de mieux se situer et de considérer leurs potentialités politiques face aux enjeux électoraux contemporains.

L'asbl Bouillon de Cultures s'étant montrée intéressée par la proposition d'atelier pour différents groupes d'apprenants qui fréquentent ses cours d'alphabetisation (depuis oral niveau 2 jusqu'à lecture-écriture niveau 2) et qui comptent une petite minorité de personnes ayant la nationalité belge, il a été convenu de procéder en deux temps :

- Une première séance organisée en juin à la veille des élections régionales, fédérales et européennes pour les groupes lecture-écriture retraçait avant tout dans leurs grandes lignes les rapports de force qui ont progressivement structuré le système électoral belge avec pour fil conducteur une attention sur la vie politique tel qu'elle devenue est aujourd'hui ;
- Trois autres séances organisées en octobre à la veille des élections communales dans chacun des groupes envisageaient cette fois la dimension historique du système électoral belge en appui de ses aspects pratiques actuels afin de répondre plus concrètement, aux questions « qui vote ? », « pour quoi on vote ? », « comment on vote ? » et « pour qui on vote ? »

À chacune de ces étapes, l'exposé des informations factuelles est venu interroger, selon une approche interactive, les savoirs d'expérience des participant·e·s tout en suscitant leur questionnement à partir de visuels (*images d'époque, cartes, tableaux de synthèse*).

7. Violence d'État

Cette projection-débat s'inscrit dans le cycle de réflexions autour des violences d'états racistes co-organisée par Présence et Action Culturelles, le Centre du Libre Examen, le CFS, ZinTV et la Ligue des Droits humains.

- Jeudi 21 novembre de 18h00 à 21h00, la projection du film **Quand la police tue** de Cécile Guypen (Belgique, 2023, 61 min.) suivie d'une discussion avec Maud Girault, conceptrice du site <https://surveillances.be/> ouverte à un public large envisageait la marge de manœuvre dont disposent les citoyen·ne·s pour contrer l'impunité policière.

8. La régularisation des sans-papiers : Atelier de sensibilisation aux droits des personnes en situation irrégulière

Atelier animé à la demande et organisé en collaboration avec l'asbl Cultureghem à propos de la loi du 15 décembre 1980 et de ses mesures de régularisation à destination du public en précarité de séjour en Belgique qui fréquente cette association.

Face aux évolutions de la législation relative à l'accès au territoire, au séjour, à l'établissement et à l'éloignement des étrangers, il s'agissait de tenir les participants informés en vue de leur permettre de mener à bien leurs démarches administratives prévues à cet effet. Mais à côté de ce soutien socio-éducatif, il importait également de favoriser leur intégration sociale et culturelle. Raisons pour lesquelles les objectifs de l'atelier étaient que chaque participant puisse :

- Se sentir et redevenir acteur de sa vie en retrouvant son pouvoir d'agir ;
- Contribuer activement à l'amélioration de sa propre situation ;
- Acquérir de nouvelles compétences et valoriser son expérience personnelle ;
- Maîtriser le contenu de son dossier de demande de régularisation ;
- Développer une plus-value personnelle ;
- Être écouté et considéré comme un interlocuteur à part entière, à égalité avec les autres.

L'atelier s'est déroulé en deux séances (*les mercredi 4 et 11 décembre de 15h à 17h*) dont les échanges avec les participants ont visé à travailler leur motivation sur la manière de transformer une période difficile, liée à l'absence de titre de séjour, en une opportunité de progression tout en distillant un éclairage sur la loi du 15 décembre 1980 qui précise les différentes procédures notamment en ce qui concerne la préparation d'un dossier de régularisation via l'article 9 bis, la préparation des entretiens au CGRA pour les demandeurs d'asile et le moment opportun pour faire appel à un avocat.

En guise de conclusion : *l'axe 1 tel qu'investi pour la première fois par notre association de manière formelle se traduit qualitativement par des actions complémentaires à nos axes de reconnaissance, ainsi que par de nouvelles opportunités de partenariats, et quantitativement par un volume total de 123h d'activités, dont 120h valorisables.*

FORMATIONS AXE 2 DU DECRET EP :

➤ **LES FORMATIONS « PREMIERS CONCERNES »**

✓ **LA FORMATION DES COLLECTIFS DES SANS-PAPIERS (EN PARTENARIAT AVEC L'UP)**

Le BESP a été fondé sur la volonté d'appuyer les luttes pour les droits des Sans-Papiers en dotant les collectifs des sans-papiers d'un organe d'analyses politique et stratégique.

Dans le cadre de la convention entre le CFS et l'Université populaire (UP), le BESP supervise l'ensemble des actions que le CFS mène à destination de ces collectifs et assure leur cohérence générale au-delà des activités/formations valorisables pour le CFS.

Le BESP est composé de deux travailleurs de CFS (*Serge Bagamboula et Modou Ndiaye*) et du Président du l'UP (*Alain Leduc*), et est élargi à la direction ff du pôle EP-CS (*Khalid Chatar*) dans le cadre de réunions de suivi.

Dans le cadre de l'année 2024, où plusieurs élections se sont déroulées, le travail du BESP a consisté à réaffirmer et adapter leurs revendications pour un politique migratoire positive, avec pour et par les différents collectifs des sans-papiers. Ces revendications et les stratégies pour les porter publiquement dans le cadre des campagnes électorales ont fait l'objet de formations à destination des responsables et portes paroles des différents collectifs des sans-papiers.

1. Formation des responsables et portes parole des collectifs des sans-papiers (BESP)

Organisée et animée en partenariat avec l'Université populaire de Bruxelles, la formation des responsables et portes paroles des collectifs des sans-papiers avait pour objectif principal de les amener à être en capacité de défendre ces revendications auprès des responsables politiques, ainsi que de manière plus large au sein de la société civile.

Tout en s'appuyant sur les diverses analyses et études produites par le BESP, cette formation proposait d'outiller les participants pour leur permettre de :

- Comprendre la **fonction de porte-parole politique** (capacité à défendre le document de revendication, présence au sein de la plateforme nationale IMN) ; rôles et missions du porte-parole (avantages et inconvénients la fonction de porte-parole des sans-papiers) ; les attributions d'un porte-parole ; les postures d'un porte-parole, spécificité des publics auxquels on s'adresse (personnes concernées – les alliés – les autorités), rencontre avec la presse. ;
- Comprendre le **fonctionnement des institutions en Belgique**, les niveaux de compétences, et les positions des partis politiques ;
- Comprendre les **positions des partis politiques**, dans un contexte de scrutin proportionnel ;
- S'appropriier les **problématiques spécifiques aux sans-papiers**, et les éléments de contexte de leurs luttes ;

- Maîtriser la **définition d'un sans-papiers et les notions de base des procédures de séjour** avec une mise au point particulière sur la régularisation sur la base de l'Article 9bis de la loi du 15 décembre 1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers ;
- En savoir davantage sur **l'historique, l'état d'avancement de la lutte des sans-papiers** et leurs revendications ;
- En savoir davantage sur **la politique d'asile et migration** et sa remise en contexte.

Ce ne sont pas moins de 25 responsables et portes parole de collectifs qui ont participé à ces formations les préparant à rencontrer les mandataires politiques.

2. Formation dans le cadre du projet Y En A Marre (YEAM)

Pour rappel, le projet YEAM est né pour répondre à des besoins liés à un contexte politique très défavorable à la régularisation des personnes sans-papiers. En effet, une multitude de conditions administratives et de violences institutionnelles sont arbitrairement infligées à ces publics, créant une politique migratoire fondée sur une mécanique du découragement.

Le projet YEAM s'est donc développé pour répondre à la nécessité des personnes sans-papiers de s'organiser elles-mêmes en vue d'initier des dynamiques et des projets à partir de besoins, de préoccupations, et de priorités ancrées dans leurs conditions de vie.

Le projet YEAM met en relation une personne sans-papiers avec une personne soutien pour l'accompagner dans ses démarches juridiques et administratives, ainsi que dans sa trajectoire personnelle vers de meilleures conditions de vie et vers une réappropriation de ses droits.

Réalisé en partenariat avec la Voix des Sans-Papiers (VSP), ce projet se traduit au sein de CFS par des journées de formations permettant une meilleure connaissance des procédures juridiques en lien avec l'introduction d'un dossier de demande d'asile/de régularisation, ainsi qu'une véritable réflexion critique, éthique et politique quant à ce que signifie un accompagnement-soutien dans ce contexte particulier.

Durant l'année 2024, il y a eu 3 séances de formations de 2 jours pour la constitution des binômes, une séance de formation de 2 jours spécifiquement à destination de l'équipe mobile de crise « nomade » du CHU Saint Pierre, ainsi que 3 séances de formations juridiques spécifiquement axées sur les procédures. Ces formations ont concerné plus de 150 personnes durant l'année 2024.

6 séances d'information, de mobilisation et de sensibilisation ont par ailleurs été organisées dans les occupations de personnes sans-papiers. Ces moments permettent d'une part de créer une réflexion et un soutien pour les personnes SP en lien avec leurs démarches administratives et procédures en cours. D'autre part, des informations sont transmises sur le projet YEAM et les moyens de s'y engager.

3. Formation aux outils et enjeux du numérique

Cette formation est née à la demande du Comité des Femmes Sans-papiers. Partant du constat de la dématérialisation et de la numérisation de nombreux services et démarches administratives, notre association a mis en place cette formation hebdomadaire à la fois pour répondre aux besoins des membres du comité des femmes sans-papiers, en les outillant avec des savoirs techniques, et pour développer un savoir critique à partir de leurs réalités. Cette formation se situe au croisement de la nécessité pragmatique « d'aller vers le numérique »

et de la volonté de « faire face au « tout au numérique » qu’expriment les membres du comité des femmes sans-papiers.

Pour l’année 2024, les principaux thèmes suivants ont été abordés lors de cette formation :

- *Comment réaliser une recherche sur internet ?*
- *Comment naviguer sur internet ?*
- *Choisir et créer une boîte mail*
- *Comment se repérer dans sa boîte e-mail et envoyer un mail ?*
- *Comment recevoir et envoyer des fichiers par mail ?*
- *Comment organiser ses dossiers et ses fichiers ?*
- *Numérique dans nos vies : atouts et inconvénients*
- *Numérique et lutte*

Bien qu’il y ait des besoins et des demandes de formation importantes auprès des membres du comité des femmes sans-papiers, la participation à cette formation est limitée au nombre d’ordinateurs disponibles. Elle a de ce fait concerné 13 femmes tout au long l’année 2024.

4. Formation du Comité des Femmes Sans-papiers

A la demande du Comité des Femmes Sans-papiers, le Collectif Société Formation propose des cycles de formation sur mesure à destination des membres militantes du Comité des Femmes Sans-papiers, tous les jeudis de 9h à 13h. Dans le prolongement des processus formatifs engagés depuis 2020, Le Comité des Femmes Sans-papiers a souhaité à nouveau solliciter notre association afin de se voir proposer une formation transversale pour consolider leur intégration en Belgique, développer une meilleure connaissance de leurs droits, et renforcer leur lutte collective à l’aulne d’une année où se concentrent des élections aux différents niveaux de pouvoir.

La démarche de formation que nous proposons demeure fondée sur la conviction que la participation et l’implication des femmes sans-papiers dans les luttes qui les concernent sont déterminantes dans l’amélioration de leurs statuts. C’est pourquoi nous les outillons pour qu’elles soient véritablement en capacité d’être parties prenantes dans les questions qui les concernent.

L’année 2024 fut une année marquée par plusieurs élections : communales, régionales, provinciales, législatives, et européennes. Un des enjeux majeurs de la formation proposée en 2024 était notamment de s’inscrire dans ce calendrier électoral pour permettre aux femmes de défendre leurs plaidoyers et leurs revendications auprès des différents partis en campagne.

L’objectif général de cette formation du CFS est de construire des savoirs sociaux stratégiques à partir des vécus et des expériences personnelles des femmes sans-papiers, dans une démarche **d’éducation populaire**. Durant ce processus, les femmes passent de la parole individuelle à la parole collective. Elles objectivent les écueils qui jonchent leurs parcours migratoires, et déterminent leurs besoins réels pour les traduire en revendications collectives. La réflexion politique et la construction des savoirs se nourrissent du croisement et de la mise en communs des différents témoignages individuels.

La méthodologie participative sur laquelle s’appuie le processus pédagogique :

- Partir des expériences sociales vécues ;
- Procéder à l’analyse collective de ces situations ;

- Compléter ces analyses en les croisant avec d'autres savoirs existants ;
- Identifier les perspectives pour faire évoluer les situations des femmes sans-papiers ;
- Décider collégialement des modalités d'action.

L'impact de ce processus s'illustre notamment à travers une séquence marquante dans ce qu'elle comporte en termes d'appropriation et d'émancipation des femmes sans-papiers, et dans ce qu'elle questionne sur les limites de notre association quant à sa capacité à accueillir ce qui déborde, dans une posture de complicité et de solidarité chaude avec la lutte des dominés :

- *Jeudi 03/10/24 en auto-organisation, les portes paroles du comité des femmes sans-papiers ont fait venir la télé BX1² au CFS pour présenter la candidate sans-papier aux élections locales du 13.10.2024.*

✓ LA FORMATION DES COLLECTIFS D'ALLOCATAIRES SOCIAUX :

Initié en 2022 dans le cadre d'un partenariat avec le CPAS de Saint-Gilles, ce projet de **lutte contre le non-recours aux droits sociaux fondamentaux** s'est prolongé en 2023 à la demande des participants. Pour rappel, Ce processus rassemblant une vingtaine d'allocataires sociaux avait pour objectif général de **former des porte-paroles** à même de porter des **propositions/recommandations** pour améliorer l'accès aux aides et services du CPAS. Sur base des recommandations présentées aux responsables du CPAS, certaines améliorations ont pu être observées par les participants :

- Mise en place de séances d'informations collectives
- Application généralisée de la carte médicale pour une durée de 12 mois

Ces avancées encourageantes ont incité les participants à poursuivre cette dynamique collective en s'instituant comme acteurs et interlocuteurs en faveur de droits sociaux effectifs.

C'est dans ce droit fil que le groupe s'est institué en tant que collectif, en réinvestissant l'acronyme CPAS : le CAPS (*collectif d'actions participatives et solidaires*).

Pour poursuivre son travail autour de la lutte contre le non-recours, le collectif a souhaité être à l'initiative d'un nouveau projet : convoquer des **assises du social** en mettant le focus sur le lien entre le phénomène de non-recours et les conditions de travail en CPAS. L'objectif étant de favoriser un dialogue vertueux entre usagers et travailleurs dans une perspective de lutte efficace contre le non-recours aux aides et services du CPAS. A la demande du CAPS, les formations 2023 ont consisté à outiller les membres du collectif à la mise en œuvre de leur projet.

Ces différents moments ont à chaque fois été des opportunités pour les membres du CAPS de faire connaître leur projet, de développer leur réseau, de mettre à l'épreuve leur présentation et leurs outils,... et surtout **d'exister en tant que partie prenante et à part entière** dans la lutte contre le non-recours aux droits sociaux.

Depuis mai 2023, le CAPS s'est associé à un autre collectif d'ayants-droit soutenu par la Haute Ecole Odisee, le collectif CARTACH. Les deux collectifs se sont regroupés autour du projet « des assises du social » en développant un travail de recherche compilant des récits d'allocataires sociaux et de travailleurs de CPAS sous forme de Digital storytelling. Ces récits alliant une double perspective viendront alimenter les échanges dans le cadre de ces assises du social.

² <https://www.youtube.com/watch?v=h7DrP-qzr00>

Le cycle de formation de l'année 2024 s'est d'une part focalisé sur des aspects de méthodologie permettant de développer des recherches collaboratives :

- Formation à la recherche-action
- Posture éthique et injustices épistémiques
- Croisement des savoirs (*académiques, professionnels, expérientiels, politiques*)

Et d'autre part, sur la recherche de financements et de partenariats :

- Analyse d'appels à projets
- Modalités de conventions de collaboration
- Zones d'intérêts des parties prenantes

Ce processus de formation a permis aux collectifs de collecter des récits d'ayants droits, d'assistants sociaux, des responsables, et de différents acteurs des CPAS. Ces récits ont par ailleurs fait l'objet de plusieurs expo-échange à destination de chercheurs, d'enseignants, d'étudiants, et de professionnels du secteur social.

Parallèlement, les collectifs ont pu élargir leur réseau et concrétiser des partenariats avec la Haute Ecole Odissee, Artevelde Hogeschool, la KU-leuven et le CFS pour développer une recherche collaborative sur le thème de : **la charge administrative en CPAS et son impact sur le non-recours aux droits**.

Cette démarche s'inscrit à contre-courant de l'actualité imposée par le reportage pano de la VRT (*laissant croire à un système laxiste généralisé dans l'octroi des aides sociales*) et souhaite restituer les difficultés vécues tant par les ayants droits que par les assistants sociaux des CPAS, dans un contexte d'appauvrissement croissant et de politiques publiques créant de la sous-protection sociale de manière systémique.

➤ **LES FORMATIONS « ACTEURS ASSOCIATIFS »**

Initialement organisée exclusivement à destination des responsables et professionnels du champ associatif, notre offre de formation s'est ouverte à de nouveaux publics grâce à la modification du décret : les professionnels du secteur public faisant désormais partie des publics visés par notre action. Par ailleurs, notre association appréhende la notion « acteurs associatifs » de manière inclusive, en intégrant les responsables et portes parole de collectifs de personnes précarisées. Cette tendance s'est développée en 2024 par l'intégration de personnes aux statuts socio-économiques plus défavorisés aux côtés de professionnels salariés au sein de nos formations dites catalogue.

Ajoutons en guise de propos introductif, le fait que cette programmation « catalogue » a reposé sur un effectif réduit (*poste assistant administratif vacant durant 6 mois*). Outre la charge reportée sur le responsable et la chargée de communication, cela a entre autres eu pour conséquence l'annulation d'un volume considérable de formations pourtant programmées (*244 heures*) et normalement dispensées par des vacataires externes, par faute d'une communication permettant d'engranger un taux d'inscription suffisant.

1. Formations dispensées par des vacataires externes

Formations catalogue axe 2		Heures valorisées
1	Venez, vous initier aux jeux-cadres de <u>Thiagi</u> ! – Niveau 1 – Session 1	13h
2	Initiation à la méthodologie du travail social communautaire	14h
3	Atelier de facilitation visuelle Niveau 1 Session 1	13h
4	Augmenter votre zone de confort face à un groupe	13h
5	Animer des ateliers d'écriture dans une visée d'émancipation	21h
6	Formation à l'entraînement mental (VENTE)	13h
7	Balises et outils méthodologiques pour accompagner les groupes	21h
8	Monte ton anecdote gesticulée session 1	22,5h
9	Communiquer avec bienveillance et efficacité	13h
10	Jeux-cadres de <u>Thiagi</u> – niveau 2	13h
11	L'assertivité au service de mon bien-être et de mes relations	14h
12	Monte ton anecdote gesticulée Session 2	22,5h
13	Venez, vous initier aux jeux-cadres de <u>Thiagi</u> ! – Niveau 1 – Session 2	13h
14	Travailler avec un public « contraint » : posture de l' <u>intervenant.e</u> et outils de communication	20h
15	Comment mobiliser un public « sous contrainte » : Echange de pratiques	6h
16	Atelier de facilitation visuelle Niveau 1 Session 2	13h
17	Faciliter l'intelligence collective	19,5h
18	À pleine voix. Atelier d'écriture orale poétique et musicale	12h
19	Développer son leadership, avec la méthode Lego <u>Serious Play</u>	14h
20	Monte ton anecdote gesticulée Session 3	22,5h
21	Faciliter l'intelligence collective niveau 2	13h
TOTAL		267h

2. Formations dispensées par l'équipe interne

○ Pratiques de l'éducation populaire (Coordination de l'Action Sociale de Laeken)

Co-organisée avec le Picol, la formation a pour finalité de (ré-)insuffler du sens dans le travail social dans le cadre des missions de la Coordination Sociale de Laeken (CSL).

Pour rappel, la formation consiste à développer les démarches d'éducation populaire dans les pratiques quotidiennes du travail social réalisé par les organisations membres de la Coordination Sociale de Laeken (CSL). Concrètement, en termes de connaissances et de compétences, elle vise principalement à :

- Favoriser les échanges de savoirs et de pratiques issus du terrain entre travailleurs de différents secteurs ;
- Renforcer les initiatives et l'autonomie individuelles par une maîtrise approfondie des ressources mobilisables ;
- Produire collectivement une analyse critique confrontant les besoins des habitants et du quartier aux politiques publiques ;
- Concevoir collectivement de nouvelles pratiques à expérimenter sur le terrain.

METHODOLOGIE :

- Offrant un espace de rencontres, de réflexions et de réalisations dans la perspective d'appuyer les collaborations entre associations, collectifs, habitants et tout type d'acteurs du quartier d'une part et d'autre part de faire remonter les constats, les analyses et les pistes d'actions des différents secteurs associatifs de la CSL aux instances politiques locales, la formation suit une méthodologie faisant entrer en dialogue retours d'expérience des participants et recours à des outils théoriques et techniques dans l'examen des projets portés par la CSL. Autrement dit, au départ des apports de chacun, il s'agit de doter les participants d'instruments leur permettant d'évaluer les actions mises en place autant que de confronter la validité de ces instruments à l'épreuve du terrain. De là, adapter et concevoir de nouveaux instruments en adéquation avec la réalité du travail social.
- La formation en 2024 a été particulièrement axée sur la compréhension, la problématisation et l'écriture d'un diagnostic. En effet la CSL devra se poser la question de l'écriture du PGRL (*Plan Global de Revitalisation de Laeken*). L'idée, au-delà de la réalisation ou non de ce document, est de comprendre la prolifération très importante de diagnostics que nous constatons dans tous les domaines du travail social. Regarder un peu leur forme, les commanditaires, les rédacteurs, leur public cible ; mais aussi leur style, le type de savoirs qu'ils prennent en compte.

Nous avons parallèlement tenté de vérifier qu'est-ce qu'il y a de vrai ; un autre constat assez largement partagé : ces diagnostics ont relativement peu d'impact sur les pratiques, les financements, les approches. Pourquoi cet éventuel manque de prise, quand et comment est-ce que au contraire des diagnostics peuvent servir comme support au changement, voire à la création de manières de faire.

Pour finir nous avons commencé la production de quelque chose de l'ordre d'un diagnostic qui tant dans le fond que dans la forme puisse colporter les savoirs que nous produisons à partir de nos expériences. Et, notamment, à partir de l'expérimentations grandeur nature qu'est **Place à nos droits**³.

En 2024 nous avons également eu l'occasion de regarder différents types de diagnostics, à commencer par les anciens PGRL (*Plan Global de Revitalisation de Laeken*) produits par la CSL. Nous avons largement analysé ce qu'ils permettaient de transmettre de nos expériences, ce qui n'y rentrait pas. Mais aussi des questions plus pratiques : à qui ils étaient adressés, à qui d'autre ils pouvaient être destinées, quel usage était réellement fait de ces diagnostics, quelles autres formes ils pouvaient prendre pour combler les lacunes, quid de la prolifération de diagnostics en tout genre. Tout ce travail est amené à se poursuivre en 2025, il s'agira de mettre tout ça en œuvre pour diffuser et confronter nos constats.

○ Pour Un Numérique Critique et Humain (*PUNCH*)

Session 1 : Numérisation des archives, qu'est-il important de garder et comment ?

Session 2 : Pour que le numérique s'adapte à l'humain, et non l'inverse !

OBJECTIFS :

³ <https://ep.cfsasbl.be/un-peu-de-place-pour-quelque-chose>

Il est aujourd'hui évident que la digitalisation se développe très rapidement dans tous les sens. Notre but est de ne pas se retrouver à tout accepter passivement. Comprendre les dynamiques dans lesquelles nous sommes embarqués, être capables d'utiliser certaines applications, de proposer des manières de faire pour d'autres ou encore de refuser celles qui vont à l'encontre des valeurs du travail social.

En 2024 nous avons particulièrement travaillé autour de la question des archives. C'est une question centrale pour comprendre la digitalisation, qui d'un certain point de vue n'est qu'une manière particulière de traiter des archives gigantesques. Qu'est-ce qui est visible avec cette modalité de rapport aux archives, qu'est ce qui est invisibilisé, quels acteurs apparaissent, quel type de savoir est produit, comment garder, construire, valoriser des archives minoritaires, comment les mettre au service de l'émancipation de ceux qu'ils concernent... ce sont ces questions que nous avons commencé à travailler. Nous avons également amorcé un travail d'approche des technologies dites d'Intelligence Artificielle. Notamment comprendre ce que font ces techniques qui se sont très rapidement répandues dans nos vies et comment elles s'agencent avec nos pratiques professionnelles. Tant le travail sur les archives que celui sur l'IA se poursuivront.

○ **Masterclass** : l'approche participative dans le secteur social-santé

La « participation » est en vogue. Elle synthétise les aspirations démocratiques contemporaines, et est brandie inlassablement comme l'espoir politique de demain. Au-delà des slogans, les professionnel-le-s du social-santé sont souvent confronté-e-s à des difficultés concrètes : comment créer un groupe de parole, comment le maintenir, comment gérer une dynamique relationnelle parfois complexe, comment faire remonter la parole des personnes rassemblées ? Comment faire participer des personnes en situation précaire ? Comment les amener à s'exprimer quand c'est compliqué ? Comment aborder des sujets parfois lourds, parfois intimes ? Faut-il le faire ? Que retenir de ces échanges ? A ces questions portant sur les capacités et compétences liées au travail d'animation, s'ajoutent une série de considérations quant au public participant. Que doit-il faire pour participer ? Déjà se rendre sur place ? Pendant les heures rémunérées ? Comment ? Que doit-il pouvoir partager au groupe, et sous quelle forme ? Comment concilier urgence quotidienne individuelle et participation à un projet collectif, pour les publics vulnérables, que cela soit pour des raisons de précarité sociale, de difficultés psychologiques, d'assuétude, ou tout autre facteur affectant la résistance d'une personne.

Les Masterclass se sont orientées vers toutes ces questions à partir des expériences de chacun et de chacune, avec comme enjeu de réfléchir aux difficultés concrètes rencontrées dans les projets des professionnels, et à ce qu'elles révèlent quant aux impensés des volontés participatives.

Durant six mois, à raison d'une journée par mois, nous avons collectivement travaillé la question de l'inclusion des publics vulnérables dans les dispositifs participatifs, en vue de co-construire une série de points d'attentions à avoir pour réduire les tensions entre volontés politiques et opportunités concrètes. Ce fil rouge a été décliné de plusieurs manières et au travers de différents points de vue situés :

- En janvier, nous avons abordé la question de l'élaboration des intentions politiques participatives et leurs applications pratiques à partir des interventions de Jacques Moriau (*Crebis*) cheville ouvrière de l'implémentation du PSSI et Jesse Ranaivoson, travaillant au CLSS de Forest ;
- En février, c'est depuis le regard politique que les démarches concrètes mises en place dans la commune de Saint-Gilles ont été présentées ;

- En mars, ça n'est plus la question de la **posture institutionnelle** qui a été travaillée, mais celle de la **posture professionnelle** nécessaire pour appliquer les envies participatives dans le secteur social-santé. A cet effet, Marjorie Lelubre a présenté sa posture de chercheuse collaborative et Floor Michielsen a déplié son expérience de travailleuse communautaire avec des allocataires sociaux au sein de SAAMO ;
- En avril, pour poursuivre la réflexion collective, Simon Lemaire a présenté des travaux ethnographiques interrogeant les aspirations démocratiques contemporaines dans le cadre de publics vulnérables ;
- En mai, plusieurs collectifs citoyens impliqués dans des processus participatifs ont fait part de leurs retours d'expériences à ce sujet (*Collectif CAPS et Comité des femmes sans-papiers*) ;
- Enfin, en juin, nous avons fait le bilan de nos rencontres et de ce que nous avons retenu, en vue de baliser une **production collective** de savoirs portant sur la question transversale de nos rencontres : l'inclusion participative de publics vulnérables.

Cette Masterclass a en définitive interrogé les démarches participatives et communautaires à partir d'interventions et de perspectives différentes : académique, expérientielle, professionnelle, et politique. L'objectif premier fut d'alimenter les réflexions et pratiques respectives des professionnels, tout en favorisant une démarche collective vers une communauté de pratique.

○ Intervisions formatives et échanges de pratiques participatives et communautaires

Cette formation s'inscrit dans le droit fil des Masterclass (formation 24) autour des pratiques participatives et communautaires dans le travail social. La volonté a été de répondre aux besoins exprimés par les professionnels à travers le cycle de la Masterclass : construire un espace permettant de déplier des pratiques en se situant dans une logique de formation par les pairs. Ici, il s'est agi de mettre les pratiques, les questions, les enjeux, les difficultés des professionnels tout en mettant à contribution l'intelligence collective.

Les objectifs demeurent similaires à ceux de la Masterclass : Il s'agit surtout de donner plus d'espace aux savoirs pratiques, et de pouvoir construire une pensée collective et des alliances à partir de là.

○ De l'anecdote gesticulée au parlement des invisibles

Le parlement des invisibles est une dynamique issue des formations « monter une anecdote gesticulée » et qui se fonde sur une conception de la démocratie participative développée par Pierre Rosanvallon. Face au constat de la défiance d'une part de plus en plus grande des citoyens vis-à-vis du politique, et d'un sentiment d'être oubliés, incompris, pas écoutés, pas représentés, la démarche du parlement des invisibles ambitionne de voir les vies ordinaires racontées, les voix de faible ampleur écoutées, la réalité quotidienne prise en compte.

Pour ce faire, à partir des savoirs et techniques acquis lors des formations « monter une anecdote gesticulée », les participants aux différentes sessions de formation ont souhaité s'organiser collectivement pour faire exister dans le débat public leurs voix, leurs difficultés, et surtout les injustices et dominations qu'ils subissent individuellement et collectivement. Le parlement des invisibles s'est fondé autour d'un noyau de 15-20 participants, issus de trajectoires sociales et de systèmes de dominations divers, mais avec une volonté de faire de cette diversité une force commune. Parmi les ambitions fondatrices du parlement des invisible, il y a notamment la volonté de susciter des échanges, des réflexions et des débats dans le secteur associatif, les hautes écoles, les centres culturels, les services sociaux,... dans la société au sens large.

La demande de formation du parlement des invisibles s'apparente à un accompagnement transversal tel que pourrait être une démarche d'éducation populaire, pour permettre au parlement des invisibles de se développer et de s'instituer durablement en mouvement.

Les principaux thèmes travaillés en 2024 :

- Travail sur l'identité du parlement des invisibles
- Les objectifs du parlement des invisibles
- Les alliances stratégiques à construire
- Les opportunités concrètes existantes
- Le financement et la gestion d'une caisse collective.

En 2024, il s'est également agi de voir comment les différentes thématiques (*l'âgisme, le handicap invisible, les violences conjugales, le racisme ,...*) portées par les participants au travers de leurs anecdotes gesticulées, peuvent s'articuler entre elles pour former une critique commune des injustices vécues et porter collectivement des revendications pour contribuer à un changement vers plus de justice sociale.

En conclusion, nous terminons l'année avec un bilan très positif en termes d'activités valorisables à l'axe 2, tant qualitativement que quantitativement :

Activités réalisées	Axe	Heures réalisées
Formation payantes/catalogue/sous traitées	Axe 2	267h
Comité des femmes	Axe 2	228h
YEAM	Axe 2	97h
Formation des portes parole SP	Axe 2	99h
Enjeux et outils du numérique pour comité des femmes SP	Axe 2	81h
Formation collectifs CPAS	Axe 2	180h
Pour Un Numérique Critique et Humain	Axe 2	18h
Pratiques de l'éducation populaire	Axe 2	59h
Masterclas approche participative et interventions formatives	Axe 2	49,5h
De l'anecdote gesticulée au parlement des invisibles	Axe 2	21h
La régularisation des sans-papiers (<i>cultureghem</i>)	Axe 1	6h
Projection débat Quand la police tue	Axe1	3h
Elections 2024	Axe 1	18h
Projections-débats Palestine	Axe 1	13,5h
Représentations Parlement des invisibles	Axe 1	13,5h
Cycle Arpentage justice partout, police nulle part	Axe 1	29,25h
Chants de lutte	Axe 1	41,25h
Zinneke	Axe 1	60h
Total heures valorisables à l'axe 2 : 1279,5h (sur 900h attendues)		

➤ **LES PUBLICATIONS (analyses, études et recherches participatives) AXE 3 DU DECRET EP :**

Comme depuis plusieurs années, le travail mené en 2024 au CFS dans le cadre de l'axe 3 de l'Éducation permanente s'est déployé autour de la volonté de se faire **l'écho des préoccupations et pratiques associatives**, de venir en **appui aux luttes sociales** et de contribuer à **nourrir les débats** qui animent la société.

Relayer des questionnements qui animent le milieu associatif :

Recueillir et retransmettre les façons dont le champ associatif s'empare de problématiques remontant du terrain, a conduit plusieurs textes à rapporter au plus proche de leur réalité professionnelle les réflexions de ses acteurs quant à des évolutions qui se sont insinuées dans la réalisation de leur mission.

Réalisée à la demande et en collaboration avec l'Association des Archivistes Francophones de Belgique, l'étude « **Sens de l'organisation ou organisation du sens ?** » passe en revue les modifications apportées par le développement des techniques du numérique dans la gestion des archives considérées en tant qu'enjeu de pouvoir. Articulée sous forme d'échange, une présentation des archives en action décrivant comment celles-ci sont constituées, fonctionnent et sont utilisées concrètement sur le terrain est mise en regard avec des réflexions plus formalisées approfondissant les interrogations qu'elles suscitent en elles-mêmes pour observer en quoi la digitalisation transforme les pratiques archivistiques, quelle est sa portée pour les fondamentaux du métier. À travers une immersion dans des centres de conservation d'archives se profilent alors l'étendue des implications de la numérisation relevant du tri, de la disponibilité, du traitement et de l'accès aux documents et données que notre société produit en nombre toujours plus important.

Autre problématique devenue prépondérante dans le domaine du travail social cette fois, la « participation des premiers concernés » suscite bien des interrogations de la part d'intervenants de première ligne attentifs aux conditions de sa mise en œuvre. Ce dont rend compte une série d'analyses réalisées en collaboration avec le Réseau Nomade au départ des échanges d'expériences issues du terrain qui se sont déroulés entre les participants d'une Masterclass centrée sur l'approche participative citoyenne (voir axe 2). De par la diversité de ses acceptions comme des critères qui peuvent la circonscrire, l'analyse « **La participation est-elle toujours une lutte sociale ?** » envisage dans quelle mesure la dimension collective, les interactions entre individus et l'existence d'un rapport de force pourraient constituer l'amorce d'une définition politique. De même, la gradation que celle-ci laisse ressortir nécessite somme toute une clarification des buts poursuivis par chacune des parties prenantes vis-à-vis de la disparité desquels l'analyse « **Les objectifs de la participation** », à l'appui d'expérimentations variées, relève des écueils dont la manifestation devrait inciter à renouer avec l'essence d'un travail social priorisant la relation humaine. Car si les processus participatifs tiennent souvent de la promesse tant ils se révèlent émaillés d'entraves, considérer celles-ci comme des défis, ainsi que tend à le montrer l'analyse « **Permettre ou non un changement social** », offre autant de pistes de travail à même de permettre aux citoyens qui y prennent part de récupérer une forme de pouvoir sur leur déroulement afin de cheminer plus sûrement vers les transformations qu'ils visent. Se pose alors la question des moyens et donc des compétences mobilisées à cette fin telle que l'énonce l'analyse « **Les capacités de la participation citoyenne** » qui émet l'hypothèse, face à la disqualification des individus invités à participer pour résoudre leurs difficultés, de l'indignation collective comme préalable à une conscience politique qui les autorise en définitive à déborder le dispositif initial. Mais quels que soient les ajustements, une relative ambivalence que détaille l'analyse « **Des tensions dans la participation** » persiste, soumettant les travailleurs du social à une permanente vigilance quant au

rythme du processus, à la malléabilité du cadre et aux échelles d'appréciation de la dynamique.

Éclairer et soutenir des combats militants :

Résonance du travail réalisé aux côtés de personnes qui se sont organisées pour combattre les situations d'injustice qui les affectent, plusieurs analyses portent une parole de premier concerné émanant d'allocataires sociaux d'une part et de sans-papiers d'autre part.

Instruite par les récits recueillis sous forme de Digital Storytelling en collaboration avec les collectifs Cartach et CAPS (voir axe 2), la sous-protection sociale ressort de l'analyse « **Investir dans nos CPAS, surtout à Bruxelles** » comme devant être appréhendée plus largement que le non-recours de par l'invisibilité de nombreux cas et parfois même l'inaudibilité de certaines demandes résultant de la distance professionnelle et de l'interprétation juridique auxquelles riposte parfois un travail social clandestin. Se penchant alors en parallèle sur les conditions de travail des assistants sociaux, l'analyse « **Dans les CPAS bruxellois, ayants droit et salariés se sentent abandonnés** », souligne combien vétusté des infrastructures, logique de performance, isolement institutionnel et insuffisance budgétaire grèvent leur mission fondée sur l'exigence d'une égale reconnaissance des droits pour tous, incitant ayants droits et intervenants sociaux à faire cause commune. Une pugnacité que traduit également, tout au long de l'analyse « **Du logement et des services publics pour les femmes sans-papiers** », la voix d'une activiste et coordinatrice d'occupation, s'élevant contre l'engrenage pernicieux entre statut administratif incertain, travail précaire et habitation indigne pour celles qui, comme elle, en l'absence de titre de séjour, vivent confrontées aux pires violences alors que des leviers salvateurs clairement identifiés pourraient aisément être actionnés. Suivant le même ordre d'idées et de luttes, réalisée dans le cadre du Bureau d'Études des Sans-Papiers (BESP), l'analyse « **Recommandations des collectifs de sans-papiers** » insufflée par la Formation des porte-parole pour la campagne électorale (voir axe 2) rassemble les propositions des premiers concernés pour une politique migratoire positive en Belgique qui, par des mesures simples et réalistes eu égard à leurs besoins et droits élémentaires, transformerait le coût humain et éthique de leur situation en bénéfice.

Étayer un regard raisonné :

Partir des faits de société, déplacer la position depuis laquelle ils sont d'ordinaire observés et en considérer l'amplitude comme les recoins, a enfin spécifiquement disposé d'autres textes à problématiser des phénomènes de notre temps, donner matière à les penser en dehors des topiques qui trop souvent en caractérisent l'entendement.

Entre ruptures et rémanences, l'évolution des politiques publiques portant sur la migration en Belgique est examinée par l'étude « **Traces de l'asile ou l'accueil des communards en Belgique** » au prisme des réactions politiques face à l'entrée sur le territoire belge de ressortissants français ayant pris part à la Commune de Paris en 1871. Se focalisant sur les représentations véhiculées à leur sujet par les autorités, le détail des débats parlementaires dont la publicité officielle, dans la perspective de l'exercice du pouvoir, est vouée tout autant à témoigner de l'activité des autorités qu'à influencer sur l'opinion, laisse transparaître une prééminence idéologique dans l'interprétation de la loi sur les étrangers. Les arguments dénonçant l'arbitraire s'y avèrent dès lors impuissants à endiguer un discours sécuritaire offrant autant de résonances à l'actualité que le prétexte de l'imminence du chaos permet de différer une révision de la législation et de justifier la protection de l'hospitalité par des restrictions, fermeture des frontières et criminalisation des exilés incluses. Dans un tout autre registre, c'est à une auscultation de la manie de l'évaluation, encore accrue par

la numérisation, que l'analyse « **Effets et résultats** » s'attelle pour entrevoir de quelle manière son étendue à tous les domaines de l'existence revient non plus à en contrôler la trajectoire mais à piloter celle-ci tel un projet au risque de n'engendrer que les résultats calculés et de rester aveugle aux effets qui en dehors du cadre prédéfini prolifèrent et sont pourtant propices à une mode de connaissance légitime.

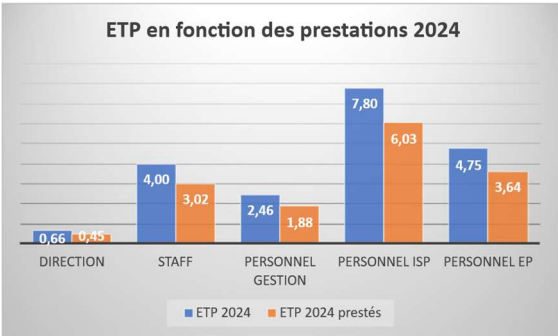
En conclusion : Dans l'ensemble, au travers de ses analyses et études, le CFS s'est attaché à revitaliser les inquiétudes de notre époque, délivrer la colère et fertiliser la révolte contre l'inertie systémique, à compromettre les évidences et secouer la paresse des idées, considérés au final comme autant de moyens de radicaliser l'ambition de justice sociale et de ravitailler une posture socio-critique. Avec la réalisation de ces douze textes et un retour à davantage d'analyses cette année pour un total de **20 points**, le CFS a non seulement approfondi l'exploration de thématiques comme « *Le labocoop, une éducation populaire pour, avec et PAR le peuple* », « *Histoire associative, sociale, populaire et de l'immigration* » ou « *Éducation populaire, émancipation et transformation sociale* » qui participent depuis un certain temps déjà à l'assise de sa ligne éditoriale, mais il a aussi enrichi cette dernière d'une nouvelle thématique : « *Produire des savoirs à partir de nos expériences* » qui place la focale plutôt que sur une stratégie, un champ ou un processus, sur la dynamique de ses investigations.

Pôle GESTION & LOGISTIQUE en support

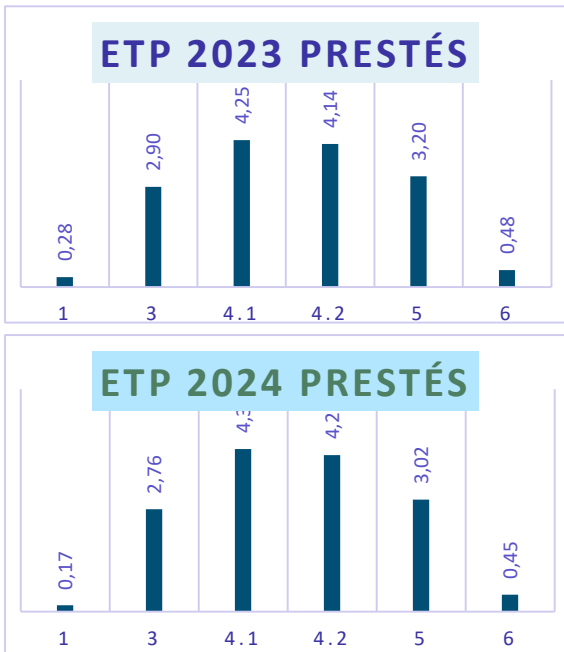
PRINCIPALES INFORMATIONS GRH 2024

Année	Trimestre	Catégorie	Volume de travail exprimé en équivalents temps plein	
			Manuels	Intellectuels
2024	1	362	0,39	18,53
2024	2	362	0,27	19,38
2024	3	362	0,04	19,60
2024	4	362	0,39	20,05

... fort similaire à 2023 ...

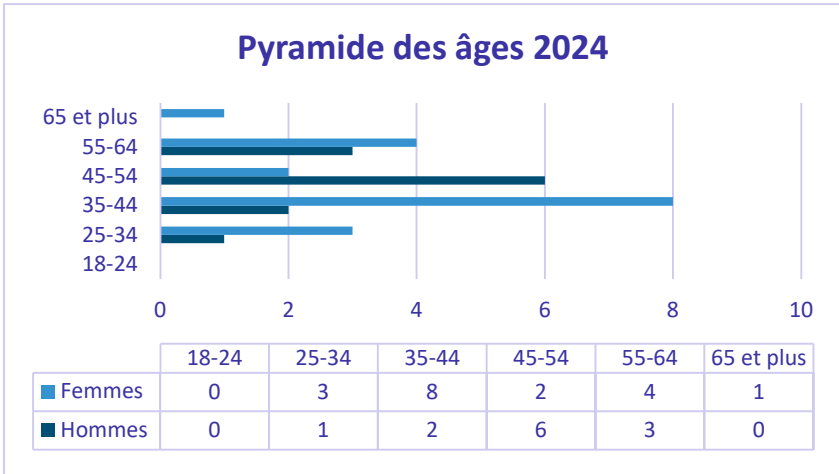


✓ Classification barémique 2024



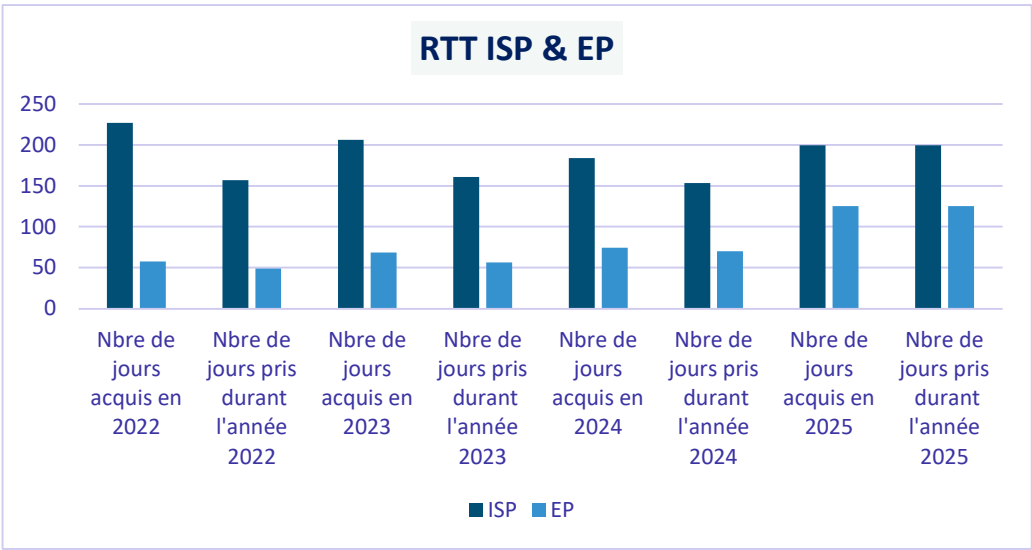
- Echelon 6 : Direction
- Echelon 5 : Coordination pédagogique, de projet, administratif ou logistique et technique
- Echelon 4.2 : Formateur CI1, Agent de guidance si Universitaire au moment de l'engagement
- Echelon 4.1 : Formateur CI1, Agent de guidance, Assistant administratif et/ou financier si non-Universitaire au moment de l'engagement
- Echelon 3 : Formateur CI2, Agent de suivi, Assistant administratif ou Assistant logistique et technique si CESS à l'engagement
- Echelon 2 : Auxiliaire administratif, Agent d'entretien
- Echelon 1 : Technicien de surface

✓ Pyramide des âges genrée 2024

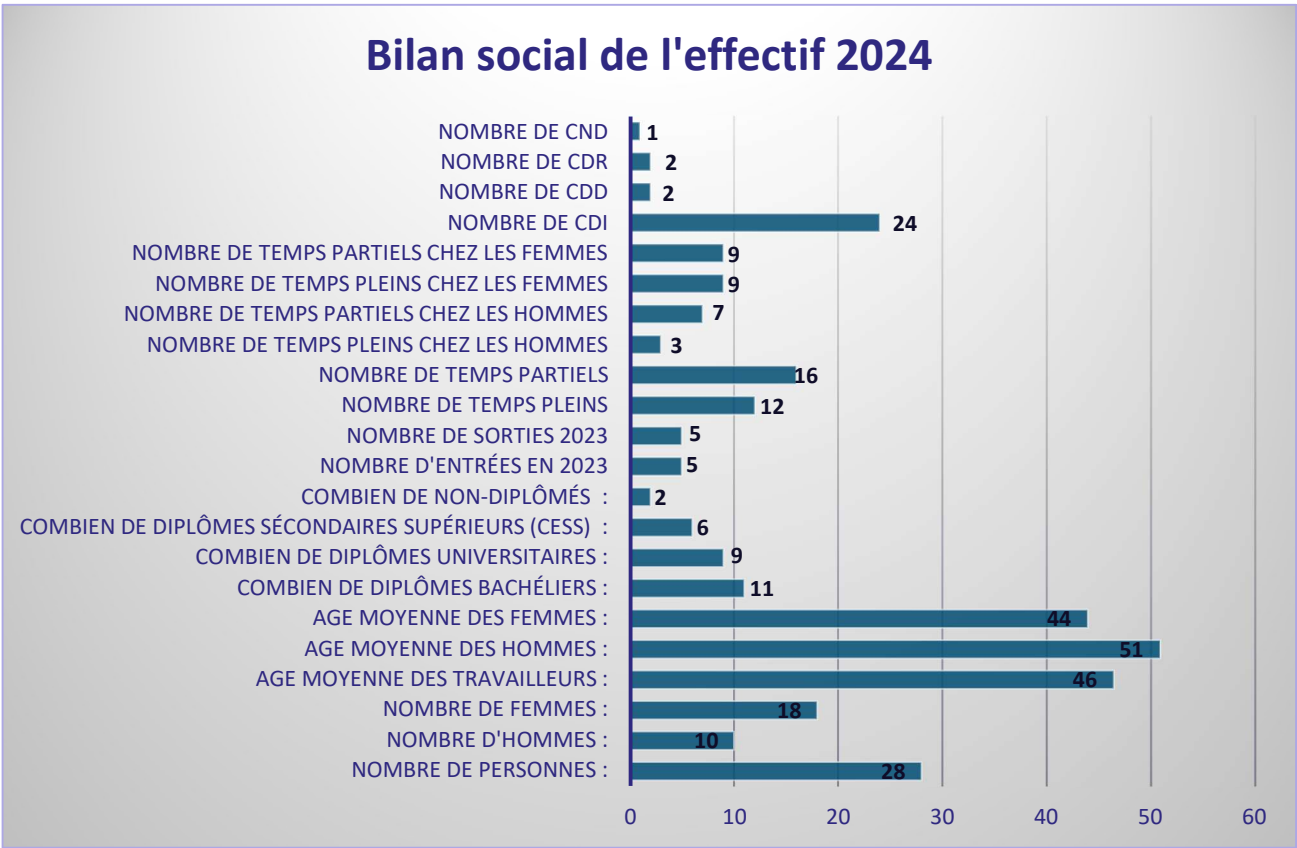


Nous pouvons constater que la tranche d'âge la plus représentée est celle des 35-44 ans (10 travailleurs) suivie de près par les 45-54 ans (8 travailleurs) puis les 55-64 ans (7 travailleurs).

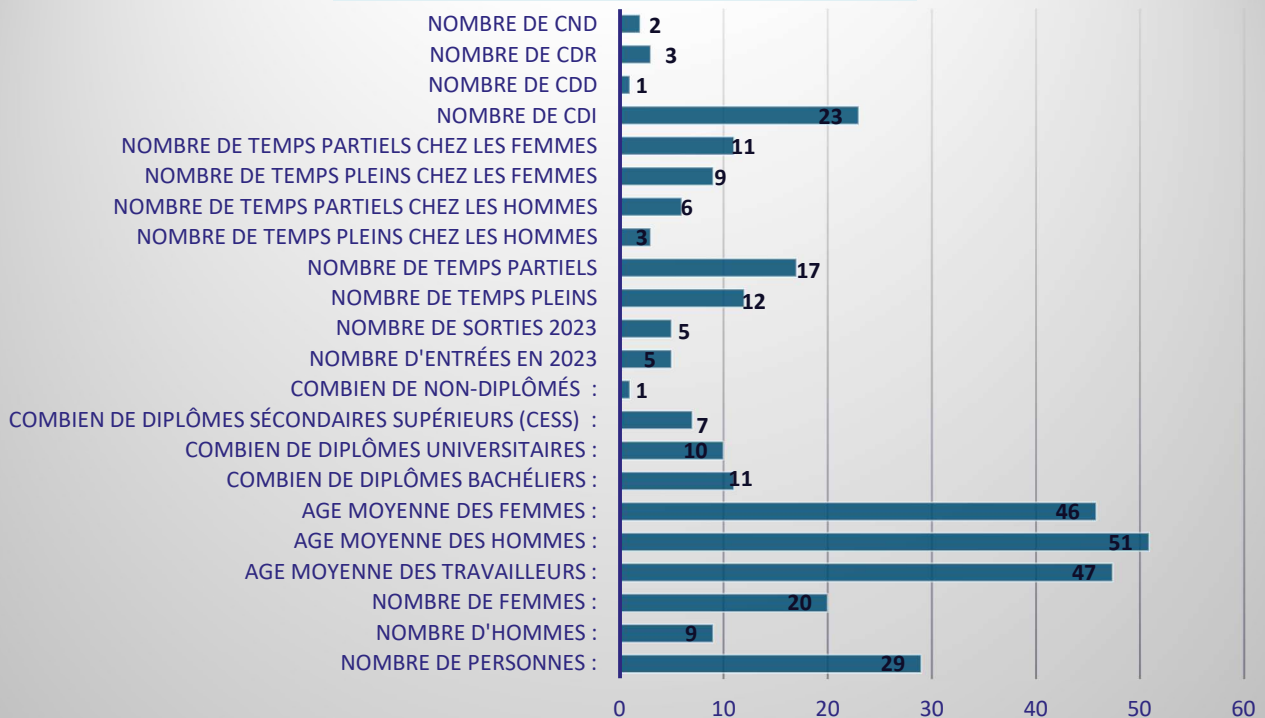
Avec, en corollaire, la gestion des RTT (*financés en ISP et non-financés en EP*) :



✓ **Bilan social 2024**



Bilan social de l'effectif 2023



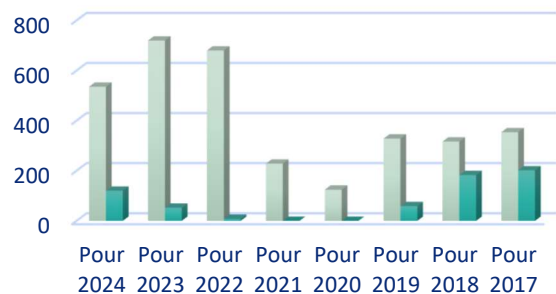
✓ Formation continuée des membres de notre équipe en 2024

CFS dispose d'une charte de formation continuée des travailleurs utilisée de la manière suivante en 2024 (par rapport aux années précédentes) :

Evolution du nombre d'heures de formation



Evolution du nombre d'heures de formation ISP et EP



Le nombre d'heures a sensiblement diminué par rapport à 2023, pour l'ISP, car la tendance est à l'inverse pour le Pôle EP.

Mandats pour compte de CFS asbl ...

Les mandats suivants sont occupés pour compte de CFS asbl au sein des structures suivantes :

1. **FEBISP asbl** :

Au sein de l'AG :

- CFS asbl représentée par Jean-Philippe MARTIN, membre effectif *et Rudy CASSART, membre suppléant*

2. **FESEFA asbl** :

Au sein de l'AG :

- CFS asbl représentée par Jean-Philippe MARTIN

Au sein de la Chambre EP :

- CFS asbl représentée par Khalid CHATAR

3. **Mission Locale de Saint-Gilles asbl** :

Au sein de l'OA : fin de mandat le 30/06/27

- CFS asbl représentée par Jean-Philippe MARTIN

Au sein de l'AG :

- CFS asbl représentée par Jean-Philippe MARTIN

4. **Starting-Block asbl** :

Au sein de l'OA : fin de mandats le 27/06/25

- Rudy CASSART, Président, sur proposition de CFS
- Khalid CHATAR, administrateur sur proposition de CFS

Au sein de l'AG :

- CFS asbl représentée par Daniel FASTENAKEL
- Rudy CASSART, sur proposition de CFS asbl
- Khalid CHATAR, sur proposition de CFS asbl

5. **Victoire 98 asbl** :

Au sein de l'OA : fin de mandats le 30/06/25

- Rudy CASSART, Président, sur proposition de CFS
- Pierre RENAULD, sur proposition de CFS
- Remplacement de Corinne TERWAGNE, Administratrice sur proposition de CFS qui a transmis sa démission fin août 2022

Au sein de l'AG :

- CFS asbl représentée par Daniel FASTENAKEL
- Rudy CASSART sur proposition de CFS asbl
- Pierre RENAULD sur proposition de CFS asbl
- Remplacement de Corinne TERWAGNE, membre sur proposition de CFS qui a transmis sa démission fin août 2022

6. **Copropriété ACPV26 (association de fait) :**

Au sein du Conseil de Copropriété : *mandats annuels décidés par l'AG de la Copropriété*

- Jean-Philippe MARTIN, Président

7. **Lire et Ecrire Bruxelles asbl :**

Au sein de l'AG :

- Khalid CHATAR qui représente CFS asbl

Merci pour votre lecture !